

# L'impact socio-économique et environnemental de l'exploitation des ressources naturelles en Afrique et le rôle de la Chine : Cas de la RDC et de l'Angola

---

Blavasky Nzimbu-Makamu

Numéro d'étudiant: 6188172

Superviseur: Patrick Leblond

Date de soumission: Le 22 Juillet 2015

## Table des matières

|   |    |
|---|----|
| Liste des figures .....                           | 3  |
| Liste des tables .....                            | 3  |
| Résumé .....                                      | 4  |
| Abréviations.....                                 | 4  |
| Introduction.....                                 | 6  |
| Chapitre I: Revue de littérature .....            | 10 |
| 1.1 Théories du développement international ..... | 10 |
| 1.2 La Chine en Afrique .....                     | 26 |
| 1.3 Conclusion .....                              | 35 |
| Chapitre 2: Portraits socio-économiques .....     | 37 |
| 2.1 La République Démocratique du Congo .....     | 37 |
| 2.2 L'Angola.....                                 | 50 |
| 2.3 Conclusion .....                              | 60 |
| Chapitre 3: Analyse et explication .....          | 62 |
| 3.1 La République Démocratique du Congo .....     | 62 |
| 3.2 L'Angola.....                                 | 69 |
| 3.3 Conclusion du Chapitre.....                   | 80 |
| 4. Conclusion générale.....                       | 82 |
| Bibliographie .....                               | 86 |

## Liste des figures

|   |    |
|---|----|
| Figure 1.1: Relation négatives entre les pays riches en ressources et les indices de développement social.....                | 18 |
| Figure 2.1: Croissance annuelle du PIB 2002 - 2005.....   | 43 |
| Figure 2.2: PIB par habitant de l'indépendance à 2014 .....   | 44 |
| Figure 2.3: Émissions de GES par secteur (ktCO <sub>2</sub> éq.).....   | 45 |
| Figure 2.4: Croissance des échanges commerciaux entre la RDC et la Chine.....   | 47 |
| Figure 2.5: Synthèse du contrat sino-congolais .....  | 49 |
| Figure 2.6: Croissance annuelle du PIB 2000 - 2013.....   | 52 |
| Figure 2.7: PIB de l'Angola par secteur en 2004 .....   | 54 |
| Figure 2.8: Croissance des échanges commerciaux entre l'Angola et la Chine.....   | 58 |
| Figure 2.9: Le modèle de développement angolais en collaboration avec la Chine.....   | 59 |
| Figure 3.1: RDC: Pourcentage des ressources naturelles dans le PIB de 2002 à 2013.....  | 63 |
| Figure 3.2: Part de la Chine dans les exportations et importations de la RDC.....   | 64 |
| Figure 3.3: RDC: Évolution de l'indice de développement humain de 2000 à 2013.....  | 65 |
| Figure 3.4: Part des revenus des ressources naturelles dans le PIB et RNB par habitant de 2002 à 2013 en dollars courant..... | 67 |
| Figure 3.5: Angola: Pourcentage des ressources naturelles dans le PIB de 2008 à 2013 .....                                    | 70 |
| Figure 3.6: Part de la Chine dans les exportations et importations de l'Angola.....   | 71 |
| Figure 3.7: Angola: Évolution de l'indice de développement humain de 2000 à 2013 .....  | 72 |
| Figure 3.8: Part des revenus des ressources naturelles dans le PIB et RNB par habitant de 2002 à 2013 en dollars courant..... | 74 |
| Figure 3.9: Revenu d'exportation de pétrole et PNB per capita 1960-1997.....  | 75 |
| Figure 3.10: Évolution de l'indice de démocratie Angola et RDC de 2008 à 2012 .....   | 79 |

## Liste des tables

|   |    |
|---|----|
| Tableau 1.1: Croissance de la dette extérieure des pays en développement et des principaux indicateurs (1970-1979) en milliards de dollars US ..... | 20 |
| Tableau 1.2: Évolution du taux d'intérêt et des pertes consécutives entre 1980 et 1987 .....  | 20 |
| Tableau 2.1: Évolution de l'impact des ressources naturelles (2002 à 2012) .....  | 40 |
| Tableau 2.2: Évolution des revenus des secteurs minier et pétrolier en dollar américain 2011-2012 .....   | 42 |

## Résumé

Depuis le début du siècle, nous avons assisté à l'augmentation des taux de croissance économique en Afrique et à l'essor des relations commerciales avec la Chine, grâce aux exportations des matières premières. Ce mémoire cherche à en comprendre les répercussions sur le développement socio-économique africain à travers les questions suivantes: Quelle relation existe-t-il entre les exploitations des ressources naturelles et le développement en Afrique? Quelle influence la Chine exerce-t-elle dans ce processus de développement? En se basant sur la RDC et l'Angola, il met en lumière la proportion des ressources naturelles dans leurs économies et les facteurs qui conditionnent cette relation. Il conclut que bien que la Chine soit un élément stabilisateur du développement africain, la bonne gouvernance et la stabilité politique sont les éléments qui assurent un impact positif sur le développement socio-économique.

## **Abréviations**

|       |   |
|-------|---|
| AGOA  | African Growth and Opportunity Act                          |
| ANAPI | Agence nationale pour la promotion des investissements      |
| BAD   | Banque africaine de développement                           |
| BEAC  | Business and Economic Advisory Council                      |
| BM    | Banque mondiale   |
| CRBC  | China Road and Bridge Cooperation                           |
| FMI   | Fonds monétaire international                               |
| FNLA  | Front national pour la libération de l'Angola               |
| GATT  | General Agreement on tariffs and trade                      |
| GES   | Gaz à effet de serre  |
| IDH   | Indice de développement humain                              |
| MPLA  | Mouvement populaire pour la libération de l'Angola          |
| OCDE  | Organisation de Coopération et de Développement Économiques |
| OMC   | Organisation mondiale du commerce                           |
| ONG   | Organisations non gouvernementales                          |
| OPEP  | Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole               |
| PIB   | Produit intérieur brut                                      |
| PNB   | Produit national brut                                       |
| PNUD  | Programme des Nations-Unies pour le développement           |
| RDC   | République Démocratique du Congo                            |
| RNB   | Revenu national brut  |
| UNITA | Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola      |

## **Introduction**

L'Afrique détient des immenses potentialités en ressources humaines et naturelles. Ses habitants représentaient en 2013 15 % de la population mondiale, dont 41 % étaient âgés de moins de 15 ans. Elle possède également environ 12 % des réserves mondiales de pétrole, 42 % d'or, 90 % de platine, 60 % des terres arables et de vastes ressources en bois. Malgré son taux de croissance économique de 4,8 % en 2013 et 5,1 % en 2014 (Nations Unies - Commission économique pour l'Afrique, 2013, p. 8), l'Afrique reste prise dans la pauvreté chronique, les conflits internes, la mauvaise gouvernance, le manque d'infrastructures, et autres.

La Chine est actuellement la deuxième puissance économique mondiale et ses relations commerciales avec l'Afrique ne cessent de croître, avec des investissements de 120 milliards de dollars américain en 2012 (Banque mondiale, rapport sur l'Afrique, 2014). Ces relations ont fait l'objet d'une forte attention ces dernières années, mais demeurent un sujet toujours aussi intéressant étant donné la nature même de cette coopération sud-sud fondée sur le discours tiers-mondiste d'un passé commun de lutte contre l'impérialisme occidental. Mais ce travail sera abordé sous l'angle de l'Afrique et son modèle de développement, ainsi que l'apport de la Chine dans cette démarche.

La question de recherche qui guide ce mémoire est comme suit: Quelle relation existe-t-il entre les exploitations des ressources naturelles et le développement en Afrique, et quelle influence la Chine exerce-t-elle dans ce processus de développement? Les cas de la République Démocratique du Congo (RDC) et de l'Angola - deux des pays les plus dotés en potentiels miniers et énergétiques du continent - seront donc passés en revue afin d'avoir une perspective plus spécifique de la situation. Pendant que la croissance pour l'année

2013 était de 6,8 % en Angola et 8,5 % en RDC (Ibid.), nous assistons à une augmentation de la dépendance de ces économies par rapport aux revenus des ressources naturelles, et simultanément à un manque de création d'emplois, de redistribution des rentes tirées de ces ressources, etc.

D'où l'intérêt de se questionner sur l'existence d'un éventuel lien entre les exploitations des ressources naturelles et le développement. Ces exploitations mènent-elles à un réel développement de ces pays aux échelles sociale, économique, politique, environnementale, ... ou pas? De l'autre côté, l'importance des commerces sino-congolais et sino-angolais est montée en flèche depuis la signature de plusieurs contrats d'exploitation minière et pétrolière à cet effet. Par conséquent, on s'interroge également sur le rôle que la Chine joue dans cette relation, étant le premier partenaire commercial de l'Afrique. Peut-on la considérer comme un élément stabilisateur ou perturbateur du développement africain?

Répondre à ces questions implique un important travail bibliographique et ce mémoire doit beaucoup aux enseignements de Paul Collier (2007). Toutefois, une telle étude exige également d'analyser des rapports et données de la Banque mondiale (BM), du Programme des Nations-Unies pour le Développement (PNUD), de la Banque Africaine de Développement (BAD), ainsi que d'autres institutions officielles congolaises et angolaises pour des données plus pratiques. L'exploitation de ces sources devait permettre de répondre à une série d'interrogations inhérentes au sujet : Quelle est l'évolution du pourcentage du commerce des ressources naturelles dans les produits intérieur brut (PIB) de ces pays? Quels changements y ont eut lieu dans les conditions socio-économiques et environnementales, ainsi que dans la stabilité politique pendant cette même période? Quel

a été l'apport concret de la Chine dans ces domaines? Dans notre étude, nous remonterons jusqu'en 2002, année de la fin de la guerre civile en Angola et juste un an après la fin de la série de conflits qui ont éclaté en RDC depuis les années 1990.

Ce mémoire cherche ainsi à démontrer qu'il existe une relation ambiguë entre l'exploitation des ressources naturelles et le développement en Afrique. L'apport du commerce des ressources minières et pétrolières dans ces économies est indéniable, de même qu'il est évident que la coopération chinoise a favorisé l'émergence des exportations tout en générant des revenus supplémentaires. Cependant, un modèle de développement basé sur l'exploitation desdites ressources telle que pratiqué à ce jour n'est pas la meilleure option pour l'Afrique, mais les principes de commerce de la Chine la maintient sur cette voie. Baser leurs économies sur le commerce des matières premières ne permet pas à ces pays de se diversifier, ni de s'industrialiser ou de créer les emplois nécessaires à la réduction de la pauvreté. Il est également à noter que la corruption, les conflits et le mauvais investissement des revenus ne favorisent pas non plus l'émergence de ces pays (Collier, 2007, p. 51).

Quand à la stabilité politique et institutionnelle, ces exploitations sont plutôt source de conflits armés, corruption et manque de transparence (Solvit, 2009, p. 78). Il faudrait donc une meilleure gestion des ressources et des institutions performantes afin de favoriser des retombées profitables à toute la société. Aussi, des contrats mieux négociés et un meilleur contrôle des activités sont de rigueur dans les pratiques commerciales avec Chine (Belkacem et Ouled Nen Hafsia, 2011, p. 71). Son importance financière et stratégique fait

d'elle un allié important pour l'Afrique, même s'il n'y a pas que des bénéfices pour le continent.

Le premier chapitre de ce travail est consacré à la revue de littérature où l'on se concentre sur les relations entre l'exploitation des ressources naturelles et le développement économique, ainsi que le lien avec la Chine (I). Le chapitre suivant procède à l'élaboration d'un portrait socio-économique et politique en RDC et en Angola, du rôle des ressources naturelles et de leur pourcentage dans le produit intérieur brut (II). Enfin, on verra dans un dernier chapitre sur l'analyse et l'application, la situation du Congo pour les minerais et de l'Angola pour le pétrole (III).

## **Chapitre I: Revue de littérature**

Plusieurs auteurs se sont intéressés aux exploitations et exportations des ressources naturelles comme source principale de revenu du gouvernement et moteur du développement économique. Pour comprendre et différencier les multiples courants du domaine, nous retournerons dans les fondements théoriques des différents courants. Dans la première section, nous parcourrons quelques écoles de pensée qui ont marqué le domaine du développement international et qui touchent aux pratiques du commerce international, plus précisément le commerce des produits primaires. Puis, la section deux portera sur l'historique et le rôle de la Chine en Afrique, ainsi que les conclusions possibles que l'on peut en tirer.

### **1.1 Théories du développement international**

La notion de «développement», tel que connue et promue de nos jours par les institutions bilatérales et multilatérales, ainsi que celle du «sous-développement» seraient nées dans un discours tenu devant le Congrès américain en 1949 par le Président des États-Unis, Harry S. Truman, dans le cadre du plan Marshall<sup>i</sup>. Dès cet instant, « pour la première fois, sur les scènes politiques importantes surgissait une nouvelle conception du monde selon laquelle tous les peuples de la terre doivent suivre la même voie et aspirer à un but unique : le développement. » (Sachs, Esteva, 2003, p 18). L'objectif du plan Marshall étant de « partager les acquis scientifiques et industriels de l'Amérique avec les régions sous-développées du monde » (Truman, 1949), ce discours a marqué le début des pratiques de développement international et d'aide au développement. C'est donc autour de ceux-ci que

se réorganisent les relations politiques et économiques d'après-guerre (Maitourama, 2010).

La notion du développement a très vite attiré l'attention de plus d'un et de nombreuses théories se sont développées. Dans le cadre de ce travail, nous passerons en revue la théorie de la modernisation, la théorie de la dépendance, la théorie libérale, ainsi que la théorie de la décroissance, qui préconise le rejet de toute idée de développement. La compréhension du développement économique varie d'un courant à l'autre. Mais bien au delà des divergences, Hugon (2006, p.593) définit le développement économique comme «un processus endogène et cumulatif de long terme de progrès de la productivité et de réduction des inégalités, en intégrant des coûts humains et environnementaux acceptables».

### **1.1.1 La théorie de la modernisation**

Le courant de la modernisation a vu le jour dans la période de l'après deuxième guerre mondiale et tente de comprendre les défis du développement dans les pays pauvres. Cette théorie a donné naissance à la pensée libérale dont l'idée est que les sociétés humaines doivent progresser vers un but: la réalisation ou l'avènement de la société de consommation de masse à l'instar de la société américaine fordiste (Truman, 1949).

Dans la théorie de la modernisation, le développement transforme une société de l'état traditionnel (pays pauvres) à l'état moderne (pays riches, notamment les États-Unis) par un processus économique et social. Le progrès s'opère donc par un changement des valeurs des individus et des structures économiques, et passe par plusieurs étapes. Dans son

ouvrage, Rostow (1963) énumère les cinq phases qui constituent la trajectoire que tous les pays doivent traverser dans leur développement économique:

- La société traditionnelle: Fondée sur une agriculture de faible productivité, une conception du monde non scientifique où les pratiques culturelles et religieuses dominent, tout comme la possession du pouvoir par les propriétaires terriens. Cette période est vécue en Europe durant la domination du féodalisme.
- Le démarrage du «décollage»: Période caractérisée par une croissance modeste, un accroissement du commerce, de même que celui de l'investissement, le développement du secteur financier et bancaire, ainsi que l'affirmation de la force de l'État-nation. En Europe, cette étape correspond à la période dite «mercantile», après l'an 1500.
- Le «décollage» proprement dit: Le développement prend réellement forme. Le taux d'investissement en pourcentage du revenu national dépasse 10 %. La croissance et le réinvestissement connaissent un rythme accéléré.
- La maturité: S'étale sur environ 60 ans où l'économie est modernisée, et de nouvelles technologies sont développées. L'industrie se diversifie et les importations sont remplacées par des produits locaux.
- L'âge de la consommation: Déplacement de l'économie vers la production de biens durables et de services, et développement de l'État-providence. C'est à ce stade que se situent les États-Unis après 1950.

Pour Rostow, le mécanisme qui explique le progrès est la croissance du taux d'investissement en pourcentage du produit national brut (PNB). Ce taux doit atteindre

10 % durant la période de décollage, puis 15 % pour atteindre la maturité économique. La nécessité de l'aide financière se fait voir dans la période de décollage car il s'agit là d'une étape cruciale pour les pays pauvres. Dans la théorie de la modernisation, le développement n'est possible que par la croissance économique et l'aide financière extérieure. D'importantes quantités de capitaux sont donc essentielles au décollage des pays pauvres, entre autres pour soutenir la dépense publique, compléter les revenus des ménages, relancer l'épargne et l'investissement, etc. (Sachs, 2005).

Les principales critiques de ce mouvement étaient non sur les fondements philosophiques de la pensée sous-jacente à cette théorie, mais sur des aspects particuliers du développement tels que les moyens et processus par lesquels celui-ci est réalisé (Maitourama, 2010). Le modèle de développement par les cinq étapes a reçu plusieurs critiques entre autres sur le fait qu'elle crée un schéma simpliste et unique pour tous les pays, sans tenir compte des particularités. Tous les pays ne peuvent pas emprunter le même chemin vers le développement que les pays riches. La Chine en est la preuve. Sa croissance rapide due à un modèle économique d'exportation de produits manufacturés à faible niveau technologique couplé à un isolement économique relatif, est en rupture avec les théories préétablies. Pour la majorité des chercheurs, il est donc impossible d'analyser le développement d'une façon si idéaliste, surtout qu'entre 1950 et 1960 la majorité des pays pauvres n'ont pas connu le fameux décollage (Wolf, 2010).

Pour certains économistes, comme William Easterly (2009), la pauvreté n'est pas la cause du manque de croissance. Comme on le voit aujourd'hui en Afrique et dans d'autres régions

du monde, des pays qui demeurent pauvres peuvent connaître des taux de croissance élevés. Le problème se trouve donc ailleurs. Au lieu de s'attarder sur des détails comme l'aide étrangère, il serait plus judicieux de se tourner vers des facteurs plus déterminants, comme la qualité des institutions et de la gouvernance, qui sont les facteurs principaux dans le processus de développement quel que soit le niveau de revenu du pays. Pour ce qui est de l'aide financière, comme le dit Paul Collier (2007), nous vivons dans un monde où la fracture est réelle: d'un côté il y'a les pays pris au piège de la pauvreté, et de l'autre les prospères. Pour prêter main forte aux premiers, l'aide financière à elle seule ne peut suffire, bien au contraire, elle peut créer des désaccords politiques. Dans tous les cas, plus la dette augmente, plus les pays emprunteurs croulent sous le poids de celle-ci.

D'une part, l'aide financière est vue comme un moyen de réparer les dommages commis lors de la colonisation, donc elle repose non sur le besoin de développement, mais sur un sentiment de culpabilité de la société occidentale et de victimisation des pays du Sud. D'autre part, il s'agit d'une tentative d'accélérer le processus de modernisation des pays pauvres, qui a aidé à soutenir leurs activités économiques. Toutefois, l'augmentation de l'aide n'a pas le même effet. Statistiquement parlant, chaque dollar supplémentaire a une productivité décroissante. Selon le Center for Global Development<sup>ii</sup>, lorsque l'aide atteint environ 16% du PIB, elle cesse d'être effective (Collier, 2007, p. 100). L'auteur poursuit en affirmant que ce sont donc la bonne gouvernance et des politiques économiques adéquates qui assurent une bonne performance économique.

Toutefois, la bonne gouvernance a des limites. Elle permet la croissance économique, mais seulement sous un seuil de 10%. Elle peut aider le pays à tirer profit des opportunités

économiques existantes, mais ne peut pas en créer des nouvelles. Au delà de ce seuil, les considérations externes comme le cours des exportations sont plus décisives que les politiques internes. Mais dans le cas inverse, une mauvaise gouvernance peut hypothéquer toute perspective de croissance, même en présence d'éléments externes favorables (Collier, 2007, p. 64).

### **1.1.2 La théorie de la dépendance**

La théorie de la dépendance a fait son apparition vers la fin des années 1950 et se positionne essentiellement comme une critique de la théorie de la modernisation (Beaudet et Haslam, 2014). Dans cette théorie, l'économie mondiale est divisée en deux pôles opposés: les nations occidentales ou «Centre» et les pays en développement ou «Périphérie». Le développement est donc une question politique dont les écarts sont dus à l'impérialisme et au pillage systématique effectué par les pays riches dans les pays pauvres à travers l'échange inégal, le frein au transfert de technologie, les mécanismes de dépendance structurelle liée à l'aide, etc. (Ibid).

La théorie de la dépendance a été le premier cadre conceptuel à avoir été développé dans les pays en voie de développement, notamment en Amérique Latine. Elle vient dénoncer une certaine injustice historique et des pratiques de domination, exploitation et oppression subies par la périphérie. Les premiers travaux expliquaient l'évolution inégale des échanges entre les pays riches et les pays pauvres, en mettant en lumière le fait que les prix des matières premières exportées par le Sud tendent à diminuer en comparaison avec des marchandises manufacturées importées du Nord, ce qui rend impossible toute forme de rattrapage économique (Frank, 1968). Ces penseurs ont donc préconisé un processus

d'industrialisation par la substitution des importations en encourageant la croissance du secteur manufacturier par la protection de l'industrie locale contre la compétition internationale. Pour André Gunder Frank, il n'y a donc pas de développement possible pour la périphérie sans autarcie. Toutefois, dès les années 1960, la croissance économique favorisée par cette politique s'est mise à décliner car elle était beaucoup plus efficace pour les biens de consommation simples que pour les produits plus sophistiqués industriels et les biens de capitaux (Beaudet et Haslam, 2014).

Un des aspects de la théorie de la dépendance soulevé par Eduardo Galeano (1981) est le rôle des opérations d'extraction et des entreprises multinationales dans la stagnation et la récession des économies du Sud. L'exploitation des ressources naturelles mène plutôt au sous-développement et au conflit qu'à autre chose. Elle produit des revenus considérables, mais qui ne profitent pas à l'ensemble de la population et ne favorisent pas le progrès, et cet effet est d'autant plus renforcé par la présence des entreprises multinationales opérant dans le secteur minier. Ces idées ont donc donné naissance au concept de la «malédiction des ressources naturelles».

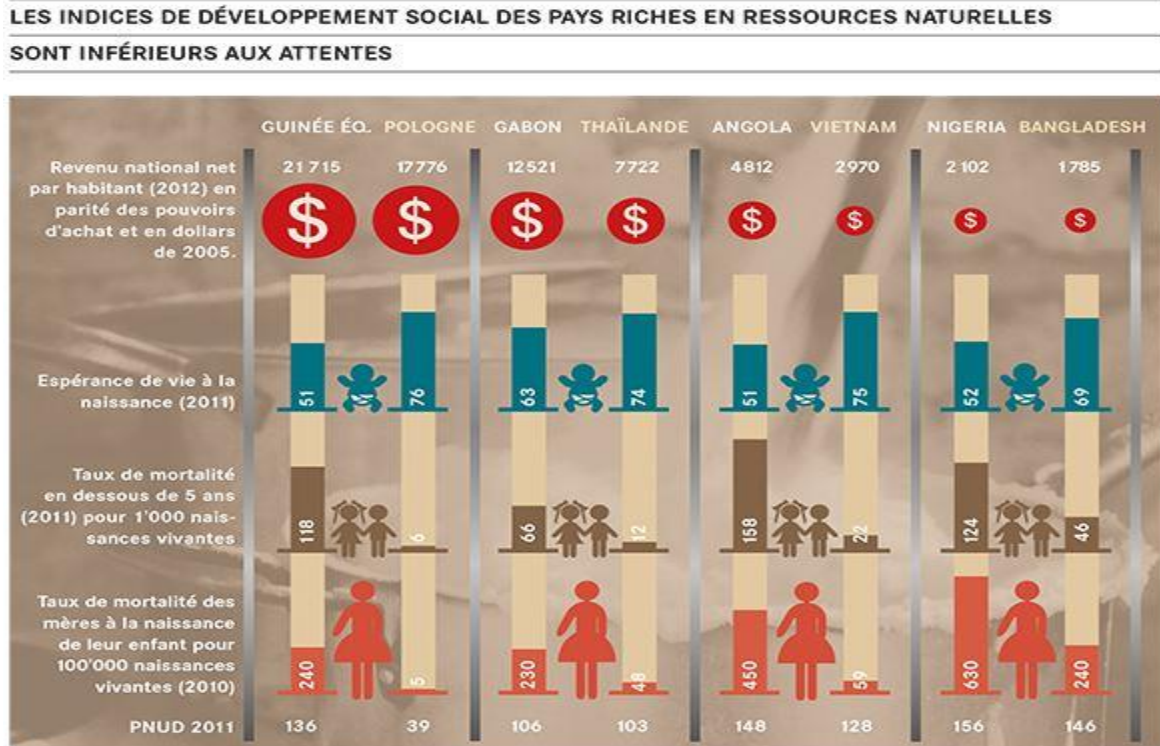
La théorie de la malédiction des ressources a été popularisée par Sachs et Warner (1995). Il s'agit d'une relation négative entre l'abondance en ressources naturelles et la croissance économique. Sa découverte est partie d'une observation du fait que depuis les années 1970, les économies riches en ressources naturelles ont eu une croissance moins rapide que les moins nanties en matières premières.

Dans d'autres recherches, l'abondance en ressources naturelles s'est également avérée négativement corrélée avec l'indice de développement humain (IDH) (Bulte et al, 2005).

Bravo-Ortega et De Gregorio (2005) affirment quand à eux que les ressources naturelles ont un impact positif sur le niveau de revenu, mais un impact négatif sur le taux de croissance des pays. Brunnschweiler (2008) avance par contre que la relation entre abondance en ressources naturelles et croissance des revenus est positive. Dans tous les cas, tous s'accordent sur le fait que la nature de l'effet des ressources dépend des institutions en place. L'exploitation des ressources procure une rente importante et les dirigeants de certains pays seraient tentés de s'en approprier (*rent-seeking*) pour servir à des fins personnelles au lieu de l'investir dans des politiques en faveur de la croissance de l'ensemble de l'économie (Torvik, 2001). Donc, l'exploitation des ressources procure des revenus, mais c'est la qualité des institutions nationales qui détermine si ces derniers seront utilisés à bon escient ou pas.

Pour ce qui est de la corrélation négative avec l'indice de développement humain, les explications possibles peuvent être la répartition inégale des revenus dans des populations majoritairement pauvres, où l'élite minoritaire s'accapare tous les biens. Comme le montre la figure 1.1, il en résulte donc des conséquences sociales importantes telles qu'une espérance de vie de 50 ans en moyenne dans les pays pauvres, un taux de mortalité infantile élevé, etc. Dans la plupart des cas, les dépenses et investissements publics ne sont pas alloués à la lutte contre la pauvreté (Africa Progress Report, 2013).

Figure 1.1: Relation négatives entre les pays riches en ressources et les indices de développement social.



Source: Autorité de surveillance des marchés de matières premières ROHMA  
<http://www.rohma.ch/fr/a-propos-de-la-rohma/la-malediction-des-ressources/>

En effet, que ce soit en Amérique Latine, en Afrique ou ailleurs, plusieurs pays riches en ressources sont butés à des troubles sociaux, politiques et économiques, etc. Selon la théorie, les pays qui dépendent économiquement de ressources naturelles sont sujets à plusieurs malédictions: une augmentation de la corruption, une forte probabilité d'un gouvernement autoritaire et un risque plus élevé de guerre civile (Africa-Europe faith and justice network, 2015). En outre, l'État peine à promouvoir d'autres secteurs de l'économie vu qu'un excès de richesse en croissance rapide provient d'un seul secteur qui ne produit pas suffisamment d'emplois et dont les bénéfices ne sont pas profitables aux autres secteurs. Le fait de ne compter que sur les revenus de l'extraction des ressources renforce

le risque de l'apparition du modèle de l' « État rentier » entiché de corruption, mauvaise gouvernance, guerres civiles, etc. (Mobe, 2006).

L'extraction des ressources naturelles l'emporte donc sur tous les autres secteurs de développement institutionnel, notamment l'industrie manufacturière locale, ce qui rappelle la notion du « mal hollandais » (Collier, 2007). Au début des années 1960, les Pays-Bas ont découvert des gisements de gaz naturel dans la mer du Nord (Gylfason, 2004). L'afflux des ressources financières externes liées aux exportations de cette ressource a eu un effet pervers sur le reste de l'économie. L'accroissement des revenus commerciaux a entraîné une appréciation de la devise hollandaise qui finit par nuire à la compétitivité des exportations non gazières du pays du fait de l'augmentation des prix en devise étrangère. Le mal hollandais était donc de nature économique au départ (Sid Ahmed, 1988).

### **1.1.3 La théorie néolibérale**

L'arrivée de la crise de la dette dans plusieurs pays du Sud et la faillite du Mexique dans les années 1980 ont favorisé la naissance de ce mouvement. En effet, au début des années 1970 il sévit une baisse du dollar américain en raison de la fin du système du Gold Exchange Standard<sup>iii</sup> et le début du système de change flottant, qui vont occasionner une détérioration des économies du Sud qui dépendaient des revenus d'exportation des matières premières et produits bruts dont les prix étaient fixés en dollar. Dans cette période, leurs taux de croissance tournent autour de 0.5 % l'année, ce qui représente une différence moyenne de 2 % avec le reste du monde (Collier, 2007).

Après la création de l'Organisation des Pays Exportateurs de Pétrole (OPEP) à la même époque, l'on assiste à une flambée du prix de l'or noir, qui est passé de 1,9 \$ à 34 \$ entre

1972 et 1981 (Conte, 2003), ainsi que de plusieurs autres matières premières et produits tropicaux. Les surplus des revenus des pays pétroliers vont donc servir au financement de crédits à faible taux d'intérêt destinés aux pays du Sud dans le but d'aider au maintien de l'activité économique. Mais la récession économique et l'adoption de politiques de restriction dans les pays du Nord vers la fin des années 1970 ont eu pour effet d'augmenter les taux d'intérêts et baisser les cours des matières premières. Par conséquent, plusieurs pays en développement se sont retrouvés dans l'incapacité de rembourser leurs dettes. Quant à leurs performances économiques, la croissance était plus basse que la décennie précédente avec seulement 0.4 % par année. Cette fois, la différence de croissance avec le monde développé était de 5 % en moyenne (Ibid).

Tableau 1.0.1: Croissance de la dette extérieure des pays en développement et des principaux indicateurs (1970-1979) en milliards de dollars US

|  | 1970 | 1971 | 1972 | 1973 | 1974 | 1975 | 1976 | 1977 | 1978 | 1979 |
|--|------|------|------|------|------|------|------|------|------|------|
| Dette totale   | 67   | 78   | 92   | 111  | 139  | 167  | 203  | 308  | 383  | 457  |
| Dette à long terme                                       | 66   | 78   | 91   | 109  | 136  | 162  | 195  | 241  | 303  | 359  |
| Transferts nets  | 4    | 5    | 7    | 10   | 13   | 19   | 22   | 26   | 32   | 29   |
| Dette totale /PIB  | 14,3 | 15,3 | 16,1 | 15,5 | 15,5 | 15,9 | 17,8 | 24   | 25,5 | 25,5 |
| Service dette/exports<br>biens et services               | 9,2  | 8,6  | 8,7  | 8,5  | 6,8  | 8    | 8,1  | 9,3  | 12,3 | 12,7 |
| Taux croissance de<br>la dette à long terme<br>en volume |      | 8,7  | 5,5  | 4,2  | 13,4 | 3,2  | 17,5 | 13,2 | 7,7  | 7,2  |

Source: Raffinot (1991), [http://www.bibliotheque.auf.org/doc\\_num.php?explnum\\_id=122](http://www.bibliotheque.auf.org/doc_num.php?explnum_id=122)

Tableau 1.0.2: Évolution du taux d'intérêt et des pertes conséquentes entre 1980 et 1987

| <b>L'impact de la croissance des taux d'intérêt</b>                         |       |       |       |       |       |       |       |       |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
|   | 1 980 | 1 981 | 1 982 | 1 983 | 1 984 | 1 985 | 1 986 | 1 987 |
| Taux d'intérêt moyen des nouveaux engagements (en pourcentage)              | 7,2   | 8,3   | 7,5   | 7,1   | 5,4   | 5,9   | 4,9   | 4,2   |
| Pertes dues à la croissance des taux <sup>12</sup><br>(millions de dollars) | 2,8   | 3,7   | 3,9   | 3,4   | 3,9   | 3     | 3,2   | 2,6   |

Source : Finn Tarp, *Stabilization and structural adjustment*, Londres, Routledge, 1993.p.22.

Conte (2003), [http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs\\_pdf/Origines\\_crise\\_dette.pdf](http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs_pdf/Origines_crise_dette.pdf)

Pour renégocier leurs dettes, ces pays se sont donc vus obligés de se soumettre aux politiques d'ajustement structurel présentées par la Banque Mondiale et le Fonds Monétaire International (FMI). Les politiques proposées s'articulent autour de la libéralisation commerciale, la privatisation du secteur public, la déréglementation, la réduction des dépenses consenties aux programmes sociaux, etc. Cette période marque donc la fin de l'industrialisation par la substitution des importations telles que promue par les théories de la dépendance, et le début de la récession, la désindustrialisation et la croissance de la pauvreté dans la plupart des pays en développement. Ce courant se positionne donc principalement comme une critique de l'interventionnisme étatique et du protectionnisme, et promeut plutôt un système de libéralisme économique.

La théorie de l'avantage comparatif développé par David Ricardo au 19<sup>e</sup> siècle posait comme concept de base du libre-échange que chaque pays doit se spécialiser dans le domaine pour lequel son coût de renonciation est moindre. Sous un certain angle, les ressources naturelles sont considérées comme l'avantage comparatif des pays qui les possèdent en grande quantité (Mobe, 2006). Pour plusieurs économistes, l'exportation des ressources était positive pour les économies en développement car elle compensait la rareté relative des capitaux internes, tout en attirant les investissements étrangers. Puis dépendamment de la qualité des institutions, comme discuté plus haut, les revenus fiscaux perçus pourront servir à financer les services publics (Ross, 1999).

Certains auteurs ont développé une théorie des ressources naturelles (*staple theory*) (Watkins, 1963). Ce modèle vise à décrire les effets du commerce sur la croissance à travers l'exploitation des ressources pour lesquelles il n'existe en un lieu donné et un

moment donné aucun usage économique alternatif. Mais dans les explications de Caves (1965), cette théorie ne s'applique pas lorsqu'il y a un surplus de ressources mais plutôt lors d'une rareté relative de la main-d'œuvre. D'où l'avantage comparatif dans les biens intensifs en ressources naturelles, qui deviennent le moteur de ces économies. Pour Sid Ahmed (1988), il existe alors une possibilité de croissance soutenue par la diversification des produits primaires exportés.

Vers la fin des années 1980, il est reconnu que le néolibéralisme est incapable de stimuler le développement dans les pays du Sud, et que les politiques d'ajustement structurel n'ont pas eu l'effet escompté. Finalement, dans les années 1990, il devient évident que la question du développement n'est pas de libéraliser les marchés, mais d'assurer la bonne gouvernance. Ce concept de bonne gouvernance donne à l'État de nouveaux objectifs qui sont d'établir l'État de droit, maintenir une macroéconomie stable et non-discriminatoire, investir dans les services de base et l'infrastructure, protéger l'environnement, et réduire les inégalités (Hugon, 1999). Il était donc évident qu'un gouvernement efficient est indispensable pour soutenir un marché relativement libre.

Dans son ouvrage, Paul Collier (2007) décrit les pièges dans lesquels les pays les plus pauvres de la planète, dont 70% se situent en Afrique Sub-saharienne, sont pris. Parmi ces pièges, la mauvaise gouvernance et la malédiction des ressources évidemment, mais aussi l'enclavement géographique ou des voisins perturbateurs, et les conflits armés. En effet, la croissance des voisins peut avoir des répercussions sur un pays par un effet de « *growth spill over* ». En moyenne, lorsqu'un pays A connaît une croissance de 1 %, son voisin B connaît 0,4 % à 0,7 % de croissance relativement à son niveau de dépendance au pays A.

La croissance de ce dernier offre plus d'opportunités économiques à ses voisins, qui peuvent aussi profiter des externalités positives. Ceci attire donc l'attention sur l'Afrique qui regroupe plusieurs pays pauvres.

Selon des recherches de l'Université du Michigan, 73 % des pays pauvres ont déjà connu au moins une guerre civile. Puisque la pauvreté rend la guerre peu coûteuse, le niveau de revenu a donc une incidence importante. De plus, la présence de ressources naturelles exploitables en période de conflit vient renforcer ce risque, ce qui occasionne ensuite la pauvreté, la faiblesse du niveau d'éducation, la criminalité, etc. Il se crée donc des possibilités de création d'un cercle vicieux si le cycle n'est pas brisé, vu les fortes possibilités de rechute. Les pays à faible revenu classique ont un risque moyen d'éclatement d'une guerre civile de 14 % sur une période de cinq ans. Une croissance de 3 % du PIB pourrait réduire ce risque de 11 %, tandis qu'une baisse de 3 % l'augmenterait de 17% (Ibid, p. 20).

Pour plusieurs auteurs, l'interventionnisme des États dans la période post-crise financière de 2008 prenait la forme d'un postnéolibéralisme (MacDonald et Ruckert, 2009). Pour empêcher l'effondrement de l'économie, les pays ont mis en œuvre des pratiques de bas taux d'inflation, équilibre budgétaire et régimes ouverts sur le plan commercial, tout en instaurant des politiques sociales et redistributives qui profitent aux populations les plus pauvres (Cameron et Hershberg, 2010).

#### **1.1.4 La théorie de la décroissance**

Cette théorie se situe à l'opposé de celles citées plus haut du fait qu'elle rejette toute l'idée du développement. Elle émerge à la fin des années 1980, lorsque le monde fait face aux

apparentes défaillances de l'approche néolibérales, et part des thèses postmodernes et postcoloniales influentes dans le monde universitaire.

La théorie de la décroissance, aussi appelée théorie du post-développement, développe l'idée selon laquelle les peuples devraient être caractérisés par ce qu'ils ont (valeurs et traditions culturelles, sociales et politiques), et non par ce qu'ils n'ont pas (revenus, biens de consommation, styles de vie occidentaux) (Beudet et Haslam, 2014). Pour les partisans de cette théorie, le développement n'est qu'un ensemble de savoirs, de visions du monde, de pratiques et d'idéologies, incorporés dans un discours utilisé par les pays riches pour définir, dominer et transformer les peuples du tiers-monde (Escobar et Boulianne, 2005 ; Said, 2005). À la place, ce mouvement encourage des idées de diversité, expérience vivante et richesse culturelle des peuples dans les pays pauvres; et devient la voix des sans voix: les peuples marginalisés mais culturellement et spirituellement riches, car le développement est une croyance, ni plus ni moins qu'une religion, qui s'obstine à nier les contradictions entre la théorie et la pratique, et qui aide à légitimer l'expansion globale du capitalisme (Rist, 2001).

Le sous-développement est vu comme un processus de déculturation engendré par l'Occident. Les auteurs proposent donc une restructuration de l'économie à travers la limitation de la croissance, afin d'intégrer des préoccupations environnementales (Latouche, 2006). Les pays pauvres ne pourront se développer qu'à condition de modifier les relations économiques et les rapports institués de dépendance politique et culturelle avec les pays industrialisés. Dans le cas contraire, la logique productiviste de la croissance à tout prix, la menace sur l'environnement dont ils seront les premières victimes par manque

de moyens d'adaptation, les politiques d'ajustement structurel qui se sont révélées néfastes pour le Sud, le piège de l'endettement, etc. ne pourront que les enfoncer et les maintenir dans une situation de pauvreté (Beaudet et Haslam, 2014).

La pauvreté qui sévit dans les pays du Sud crée une forme de pression environnementale du fait d'une plus forte utilisation et dégradation de la nature. Des pratiques de réaffectation de sol pour l'agriculture de subsistance, coupes d'arbres comme combustibles, etc. exposent aux risques d'érosion, déforestation, et autres, dont l'effet est nuisible pour l'ensemble de la planète, d'où la nécessité d'une bonne gestion responsable des ressources (Juillet, 2008).

### **1.1.5 Conclusion**

Ainsi, la compréhension et la considération du développement a mué à travers le temps et selon les différents courants. Que ce soit chez les pro-développements ou les autres l'importance de la qualité des institutions et la bonne gouvernance est reconnue. Même si la stabilité politique ne suffit pas à créer de grandes richesses, rôle joué par différents mécanismes dépendamment des courants, elle reste nécessaire à son maintien et sa croissance. Aussi, que l'on prône le libre-échange ou l'autarcie, le rôle des ressources naturelles a souvent été ambigu. D'une part, elles sont considérées comme agent de sous-développement et de conflit, alors que d'autre part elles constituent le moteur de l'augmentation du niveau de revenu ou même un avantage comparatif à exploiter, tout dépendant de la qualité des institutions.

## 1.2 La Chine en Afrique

Depuis le premier forum de la coopération Chine-Afrique à Beijing en 2000, l'Afrique et la Chine ont pris la direction du développement d'un nouveau partenariat stable et de long terme, faisant en sorte qu'en 2009, la Chine est devenue le plus grand partenaire commercial et financier de l'Afrique (Brautigam, 2009, p.2). Alors que le monde spéculait sur les fondements et l'avenir de ce nouveau partenariat, la presse chinoise a dépeint un portrait idéaliste, les leaders africains étaient collectivement positifs, alors que les journalistes en Afrique et en occident se montraient plutôt sceptiques.

Bien avant les partenariats stratégiques que nous connaissons aujourd'hui, la Chine et l'Afrique ont entretenu des relations sur le plan diplomatique, commercial, économique, industriel et politique depuis 1421 lorsque l'amiral Zheng He, de son immense navire, a accosté sur l'île Lamu, au large de l'actuel Kenya (Beuret et Michel, 2009, p.101). Les relations Chine-Afrique aujourd'hui sont présentées sous la forme d'une coopération sud-sud qui se base sur un discours tiers-mondiste fondé sur un passé commun de lutte contre l'impérialisme. Mais la réalité actuelle révèle un énorme gouffre entre les deux acteurs et une coopération de structure nord-sud du fait que la Chine exporte des produits manufacturés et importe des matières premières tout comme le font les États-Unis et l'Union Européenne (OCDE, 2013).

Cette expansion de la Chine s'est rendue possible grâce à des politiques de libéralisation économique après les années de grande famine. À la Mort de Mao Zedong, le gouvernement a abandonné le régime d'économie planifiée pour se tourner vers des réformes axées sur le marché qui privilégiaient la modernisation économique intérieure. Dans les années 1980,

des mesures plus décentralisées ont été prises sans toutefois effacer le rôle du gouvernement (Zhang, Wan et Zhang, 1998).

Le gouvernement chinois s'est engagé à accorder une aide au développement aux pays africains en insistant sur la promotion des industries locales en faveur de l'utilisation des matières premières africaines et de la création d'emplois. Il s'est également engagé à valoriser les ressources humaines locales. Cette assistance a pris une forme de dons, prêts préférentiels, prêts sans intérêts accordés différemment en fonction de la situation économique de chaque pays, réduction de dettes, etc. D'autres décisions telles que l'amélioration de l'environnement du commerce et des investissements ont également été prises. Elles prévoient le développement de mesures favorables à un climat d'investissement sain, telles que l'octroi mutuel du traitement préférentiel, et un traitement égal accordé à tous les investisseurs. Un autre point soulevé est celui de l'ajustement des politiques commerciales de toutes les parties pour assurer la compétitivité de chacun et l'équilibre des échanges commerciaux, le but étant d'accroître la capacité de production de l'Afrique, de diversifier ses produits d'exportation et de partager les expériences et technologies pour combattre sa dépendance à l'exportation des marchandises primaires et de matières premières.

Les accords touchent aussi l'investissement et la coopération dans le domaine des travaux publics et infrastructures, l'immigration, la coopération agricole, scientifique, technique, culturelle, médicale et sanitaire, l'éducation, le réaménagement de l'environnement et diversité biologique, aussi bien que l'exploitation des ressources naturelles et énergétiques (investissements chinois dans l'exploitation des ressources agricoles, minières et

métallurgiques, sans oublier la mise en œuvre d'activités économiques de nature industrielle au sein du continent).

Tout comme les pays occidentaux, la Chine offre son aide pour des raisons de diplomatie stratégique, bénéfiques commerciaux, et une image des idéologies et valeurs de sa société. L'aide est donc considérée comme un instrument de politique extérieure. Les deux principaux instruments d'aide en Chine sont le ministère du commerce et la *China Export Import Bank* (Exim Bank), dont la tâche première est de construire l'économie domestique de la Chine. La participation des particuliers à travers les Organisations non gouvernementales (ONG) par exemple est nettement moins prononcée, tandis que les relations commerciales privées ou semi-privées prennent de l'ampleur. L'intervention de la Chine dans les pays pauvres se range dans un modèle axé sur le résultat, qui mélange pragmatisme et idéalisme (Brautigam, 2009). Ce modèle, surnommé le consensus de Pékin, poursuit les mêmes objectifs que le consensus de Washington mais dans un ordre différent : le premier donne la priorité à la stabilité et au développement, alors que le second fait des réformes une condition du développement et de la stabilité (Ramo, 2004).

### **1.2.1 La pratique des relations sino-africaines**

Dès 1964, Zhou Enlai, premier Premier Ministre de la Chine, a prononcé à Accra (Ghana) un des discours les plus importants de l'intervention chinoise en Afrique. À cette occasion, il a énoncé « huit principes » qui régissent encore aujourd'hui l'aide chinoise, même si leur interprétation a changé au fil du temps : l'égalité entre les partenaires, les bénéfices mutuels, le respect de la souveraineté, l'utilisation de dons ou de prêts sans intérêt et

l'allégement des charges, le renforcement du bénéficiaire, le respect des obligations, l'égalité de traitement entre exports chinois et locaux (Chaponnière, 2009).

La Chine s'est imposée comme premier donateur financier du continent africain depuis 2007 et ses investissements dépassent ceux de toutes les anciennes puissances coloniales. Durant la période de 2000 à 2011, plus de 1 700 projets chinois ont été enregistrés dans une cinquantaine de pays africains, parmi lesquels 149 projets dans le secteur sanitaire pour 674 millions de dollars et 133 projets d'aides directes au développement pour de 70 millions de dollars. Dans le domaine sanitaire, plus de 53 protocoles ont été signés en ce qui concerne la création des hôpitaux, l'envoi de médicaments et de matériels médicaux, l'envoi de 1 500 médecins dans 47 pays africains et la formation de plus de 3 000 médecins et infirmiers en 2012 (Cafedelabourse, 2010).

La Chine est également le principal partenaire commercial de l'Afrique avec des investissements élevés à 120 milliards de dollars en 2012, des échanges commerciaux d'un volume de 166 milliards de dollars en 2011 et la suppression de 90 % de taxes à l'importation sur 60 % des marchandises d'origine africaine (Jeune Afrique, 2013). Pour ce qui est de la dette, elle a accordé entre autres des prêts de plus de 10 milliards de dollars jusqu'en 2012, puis de 20 milliards de dollars pour le financement des projets d'infrastructure (construction de routes, de chemins de fers, de villes, hôpitaux, bâtiments publics, ports, réseaux d'électricité, distribution d'eau, etc.), et 1 milliard de dollars pour des prêts spéciaux aux petites et moyennes entreprises. En 2006, elle a également annulé les dettes de 31 pays les plus pauvres du continent.

Aujourd'hui, un tiers du pétrole que la Chine consomme vient d'Afrique, ainsi qu'une bonne partie du coton, du bois et des minerais qu'elle achète, ce qui n'a pas manqué d'augmenter les cours de plusieurs de ces minerais avant le ralentissement économique en Chine, au profit des exportateurs (entre 2003 et 2005 : hausse de 113% du prix du zinc, 110% du plomb, 320% du bauxite, 51% du cuivre, 86% de l'étain, 54% de l'acier, 48% de l'aluminium, etc.) (Nguyen, 2009, p. 38).

### **1.2.2 État des lieux**

En 2011, les importations de pétrole en Chine ont été d'une valeur de 47,1 milliards de dollars principalement en provenance de l'Afrique du Sud, l'Angola, du Soudan, l'Égypte et du Nigeria. Avant 2009, la plupart des pays africains avaient des échanges déficitaires par rapport à la Chine, sauf 14 pays producteurs de pétrole (Angola, Soudan., Nigéria, Guinée Équatoriale, etc.) et de minerais. Dans ces exportations, 90 % étaient des matières premières: 72 % d'hydrocarbures, 13 % de minerais, 3 % de coton, 2 % de bois. Ces relations commerciales n'étaient pas très proportionnées depuis ces années là car les exportations africaines vers la Chine représentaient 35 % de son total, alors que l'Afrique ne représente que 2,5 % des exportations chinoises. Donc la Chine, deuxième débouché de l'Afrique, est indispensable à cette dernière, mais le contraire n'est pas vérifiable (Nguyen, 2009, p.44).

Il est vrai que le commerce des matières premières a amélioré les termes de l'échange et les PIB de plusieurs pays africains par la hausse des exportations, et que les investissements chinois ont ouvert la porte à une diversité économique dans le continent. Cependant, les sommes colossales que la Chine accorde sous forme de prêt à taux

préférentiel et autres, sans condition apparente représentent un surendettement de l'Afrique qui tombe à un moment où celle-ci devait moins d'argent à l'occident (la dette africaine est passée de 80% à 35% de son PIB entre 1995 et 2006).

En outre, l'aide chinoise a beaucoup contribué à l'augmentation de la corruption au sein même des gouvernements africains et des entreprises partenaires. Vu qu'il s'agit d'une aide liée, les entreprises chinoises sont incitées à des pratiques de corruption après des hommes politiques africains pour s'assurer l'obtention des marchés. De plus, les prêts que cette dernière accorde pour la réalisation de projets dans différents domaines doivent être utilisés pour acheter des biens et services chinois à 70%, ne laissant que 30% aux entreprises et à la main d'œuvre locale. Aussi, la quasi totalité de la main d'œuvre employée dans le secteur de la construction est d'origine chinoise (Belkacem et Ouled Nen Hafsia, 2011, p. 71), donc il n'existe pas un véritable transfert de connaissances pour les entreprises locales. Sur le plan politique, le principe de non-ingérence qui caractérise ces relations laisse libre cours aux pratiques de mauvaise gestion dans les pays africains vu que l'aide financière est accordée sans aucune conditionnalité politique ou structurelle.

### **1.2.3 Différents mouvements**

Les points de vue des auteurs, et même du peuple africain sur la question sont variables. Du côté de la Chine, les résultats tangibles de la coopération avec l'Afrique convergent les opinions vers une croyance en l'efficacité de ces relations. C'est plutôt du côté africain que les positions sont plus nuancées. Pour la plupart, à la question «La présence de la Chine en Afrique constitue-t-elle un plus pour le développement de l'Afrique?», la réponse est toujours «oui et non», car sous certains aspects cette politique est préférable aux politiques

européennes en matière de coopération avec l'Afrique, sous d'autres, elle est pire (Delcourt, 2008). Alden (2007) résume les différentes positions sur le rôle de la Chine en Afrique en trois positions: partenaire de développement, compétiteur économique, ou nouveau colonisateur. Le côté positif tient compte des opportunités économiques et la prospérité que la Chine a concrètement apportée au continent par l'achat massif des ressources naturelles, la vente des produits manufacturés bon marché qui accomode la majorité de la population au revenu moindre, ainsi que la construction des infrastructures (Raine, 2009). Du côté négatif, non seulement les produits de la Chine étouffent les producteurs locaux par leur compétitivité, mais encore, cette dernière s'assure l'accès aux richesses du continent par ses financements et y propage son influence politique.

### ***La Chine, une menace?***

La théorie la plus courante est que le développement de l'Afrique grâce à l'aide de la Chine n'est qu'une illusion car aussitôt que les réserves énergétiques du continent se videront, les chinois plieront bagages, puisque la Chine a besoin de matières premières africaines pour soutenir son économie et se faire une plus grande place dans le commerce international. La stratégie chinoise est donc vue comme une exploitation économique sous une forme d'impérialisme moderne viable seulement dans un contexte de coopération avec des pays en voie de développement à la recherche d'un modèle économique authentique et approprié, mais dont la soutenabilité à long terme est douteuse. Pourtant, pour les intellectuels africains, le continent doit préserver ses ressources naturelles pour sa propre industrialisation. Dans cette optique, la Chine contribue à une forme de désindustrialisation des pays qui tentent d'émerger (Nguyen, 2009).

Pour plusieurs autres, la Chine ne destine ses grands montants d'aide qu'à des pays riches en ressources naturelles dont la gouvernance est discutable, sans aucune conditionnalité politique. En effet, la Chine a accordé à l'Afrique trois fois plus d'aide que tous les pays de l'ouest réunis, et se positionne en dehors des modèles d'aide habituels pratiqués par les pays de l'ouest, ce qui n'a manqué de soulever des préoccupations fondées sur l'état de la démocratie, la transparence dans l'usage des fonds, la corruption et autres (Brautigam, 2009). Ayant gagé leurs investissements sur les matières premières, l'aide et la coopération de la Chine diffèrent de l'Union Européenne, les États-Unis et d'autres pays de l'Organisation de coopération et de développement économique (OCDE) qui ont souvent accompagnés leur aide de conditionnalités politiques, en faveur de la démocratie et de la bonne gouvernance, ainsi que des conditionnalités économiques visant des réformes libérales.

C'est le cas de *l'African Growth and Opportunity Act (AGOA)*, dont le but est de soutenir l'économie des pays africains en leur facilitant l'accès au marché américain s'ils suivent les principes très sélectifs de démocratisation, libéralisation, bonne gouvernance et respect des droits de l'homme. Il regroupait 43 pays africains, mais en a exclu 14 pour des raisons de corruption. Un autre exemple est celui de l'Accord de coopération commerciale signé entre 79 pays d'Afrique, de la Caraïbes et du Pacifique, et 27 États de l'Union européenne au Togo en 1975, puis renouvelé en 1979, 1984, 1990. Il a été remplacé en 2000 par l'accord de Cotonou, qui a suspendu le Soudan pour non respect des droits de l'homme, de la démocratie et du processus de paix en 1990. La politique chinoise, jugée plus efficace et pragmatique, fait donc le bonheur des pays où corruption et violations des droits de l'homme atteignent des proportions endémiques, comme le Zimbabwe ou le Soudan, par

contre elle n'est pas appréciée des bailleurs de fond de L'OCDE qui estiment que la Chine marche sur les pressions de la communauté internationale visant à réduire ces vices (Brautigam, 2009, p.12).

### ***La Chine, un atout?***

La Chine s'est rapidement imposée comme une référence des stratégies alternatives de développement indépendantes des institutions de développement. Dumont (1962) recommande aux pays africains de s'inspirer de l'exemple chinois et de s'attarder sur la valeur du travail manuel à commencer par celui des paysans. L'importance accordée à l'agriculture est certainement le principal enseignement de l'expérience chinoise. A l'époque, la Chine se présentait comme un modèle d'autosuffisance et les experts chinois insistaient auprès des Africains sur la priorité à donner à l'utilisation des ressources locales. Aujourd'hui, la Chine est restée un modèle pour sa croissance et sa réussite économique à l'ère de la mondialisation. En outre, la stabilité politique ainsi que sa conviction que la démocratie n'est pas un préalable au développement sont d'autres facteurs positifs aux yeux des dirigeants africains.

L'intervention de la Chine dans les pays en développement demeure différente parce qu'elle est elle-même un pays en développement. Sa récente expérience de pauvreté et le succès de son développement lui procurent plus de crédibilité. Bien au delà de l'assistance financière, la Chine représente pour l'Afrique un exemple à suivre dans la course de réduction de la pauvreté. Comme l'a déclaré Antoinette Sayeh, ancienne ministre des finances du Libéria, « l'expérience et le progrès de la Chine durant les dernières décennies est, aux yeux de l'Afrique, bien plus précieuse que sa capacité d'assistance financière »

(Brautigam, 2009, p. 11). En outre, l'injection d'investissements, l'amélioration des infrastructures, l'ouverture de nouveaux marchés et l'expansion du capital humain sont des conditions du développement que la Chine remplit en Afrique. La Chine permet également la diversification des sources d'investissements étrangers, permettant aux pays producteurs de pétrole comme l'Angola d'obtenir de meilleures modalités de financement. Donc, malgré les inquiétudes, la présence de la Chine en Afrique est largement considérée comme étant positive (Alden et al, 2008).

#### **1.2.4 Conclusion**

Ainsi, les relations avec la Chine peuvent être considérées comme un moteur de développement pour les quelques pays d'Afrique qui ont connu une augmentation du taux de croissance due à ce commerce, mais la viabilité à travers le temps de cette forme de développement reste à prouver. Alors que nous assistons à l'expansion des échanges commerciaux et des transferts financiers de la Chine, plusieurs intellectuels le considèrent comme un frein pour une Afrique qui se relève à peine de ses lourdes dettes accumulées et qui court droit vers l'épuisement de ses ressources. Pour ce qui est du politique, comme le conclut Paul Collier (2007), la gouvernance des pays en voie de développement est déjà mauvaise, mais la Chine la rend pire.

### **1.3 Conclusion du chapitre**

Ce premier chapitre pose les fondements théoriques des notions du développement et du sous-développement, et l'évolution des courants de pensée au fil des ans. La théorie de la modernisation comprend le développement comme une transformation d'une société de

l'état traditionnel à l'état moderne par rapport à la richesse accumulée. La théorie de la dépendance est également pro-développement, mais met l'accent sur l'évolution inégale des échanges entre les pays riches et les pays pauvres, et la nécessité de la protection des marchés locaux et son évolution par la substitution des importations. Mais sa principale critique provient du mouvement néolibéral qui croit au libéralisme économique pour atteindre le développement. La théorie de la décroissance se place à l'opposé des trois premières et rejette toute l'idée du développement, au profit de la diversité et la richesse culturelle.

Pour ce qui est des relations entre l'Afrique et la Chine, elles se sont vite accrues, mais soulèvent toujours des préoccupations quant à leur avenir et l'appauvrissement de l'Afrique par l'épuisement des ressources naturelles. Le point récurrent dans ce chapitre est l'importance de la bonne gouvernance et des institutions solides et stables dans la gestion des ressources naturelles et leur préservation pour les générations futures.

## **Chapitre 2: Portraits socio-économiques**

Après les ajustements structurels imposés en Afrique par la BM et le FMI, la démocratie et la bonne gouvernance ont été présentées comme des remèdes à tous les maux africains (Banque Mondiale, 2002). Malgré cela, la libéralisation politique et économique qui s'en est suivie n'a toutefois pas limité les pouvoirs des puissants dirigeants, ni mis fin aux conflits armés récurrents. Depuis cette époque, les standards de vie ont connu une baisse sur le continent, de même que le niveau économique (Conte, 2003). De nos jours, le commerce des matières premières tente de fortifier les économies, mais qu'en est-il de la société, de la pratique de la démocratie et autres? Plusieurs décennies plus tard, où en est l'Afrique? Dans ce chapitre, nous étudierons dans une première section l'environnement social, économique et politique de la RDC; et celui de l'Angola suivra dans une seconde section, ainsi que leurs pratiques commerciales respectives avec la Chine.

### **2.1 La République Démocratique du Congo**

#### **2.1.1 Historique**

La RDC est le deuxième pays le plus grand d'Afrique après l'Algérie. Situé en plein cœur du continent avec une superficie de 2 345 409 km<sup>2</sup> (Population data), il jouit d'un écosystème très diversifié. Dès 1885, le territoire congolais fut la propriété du roi Léopold II de la Belgique, qui mit en place un système patrimonial. Ensuite, il le passa entre les mains de la Belgique en 1908, ce qui fit du Congo une colonie belge (Trefon, 2013, p. 35). Après son accession à l'indépendance en 1960, plusieurs régimes se sont succédés au pouvoir, parmi lesquels celui de Mobutu Sese Seko, dont la fortune amassée était aussi étonnante que ses trente deux longues années passées au pouvoir. Les années Mobutu peuvent se caractériser

par la mauvaise gérance des ressources économiques, la dictature et le retour du patrimonialisme dans lequel sévissait une absence totale de distinction entre la fonction et son titulaire, où l'autorité est incarnée dans la personne du dirigeant, et non dans la loi (Bigo, 1988, p. 123).

L'arrivée au pouvoir de Laurent Désiré Kabila en 1997 coïncide avec le bouleversement de la région des grands lacs, à l'est du pays, où eut lieu une succession de conflits armés ainsi que la désintégration du système de gestion du pays due au manque de contrôle du territoire national (Trefon, 2013, p. 36). Du côté économique, les promesses de Kabila à ses alliés qui ont participé à sa démarche d'accession au pouvoir et sa rupture avec ceux-ci ont occasionné un pillage généralisé des ressources naturelles. Cette période dite d'«improvisation financière» se caractérise par une baisse drastique de la croissance économique, une montée en flèche de l'inflation, et la chute des exportations officielles du pays (Prunier, 2009, p.237).

Après l'assassinat de Laurent-Désiré Kabila par un de ses gardes du corps en 2001, son fils Joseph Kabila prit le pouvoir et y demeure jusqu'à ce jour. Le pays est toujours en baisse sur le plan économique, tout en demeurant sous le joug des institutions de Bretton Woods et des pays occidentaux alliés. Il demeure également le théâtre de la corruption et l'inefficacité politique malgré tout (Trefon, 2013, p. 37).

En 55 ans d'indépendance, la RDC est passé du deuxième pays le plus industrialisé d'Afrique à l'un des pays les plus pauvres au monde. Pour Théodore Trefon (2013, p. 58), les pratiques économiques prédatrices, la mauvaise gestion et l'insuffisance des investissements en sont la cause, et ce, depuis les années Mobutu. Au début des années

1970, la RDC, Zaïre à l'époque, a effectué des nationalisations. L'État a donc exproprié les entreprises commerciales pour les placer sous la gestion des proches du président, en récompense pour leur allégeance, ce qui a mené à l'effondrement de l'économie vers les années 1980. Les revenus générés par le secteur minier ont soutenu les entreprises coloniales belges, maintenu la fortune personnelle de Mobutu et sa survie politique, financé la guerre sous les deux Kabila par le truchement des pillages et des petites exploitations informelles qui soulèvent également des questions sociales et environnementales. Le manque de contrôle et la pauvreté laissent aux acteurs la liberté de garder les travailleurs sous-payés et sans aucune indemnité en cas d'accident au travail, d'employer des enfants, de contourner les normes environnementales et autres. Plusieurs massacres ont eu lieu dans les régions qui abritent des mines d'or. Des groupes armés indépendants du pouvoir en place ont combattu pour prendre le contrôle des mines entre autres dans la région de Mongbwalu en novembre 2002, faisant plus d'une centaine de morts (Human rights watch, 2005, p.23).

### **2.1.2 Place des ressources naturelles dans l'économie**

La RDC regorge de richesses naturelles de toutes sortes. Il est le premier producteur mondial de cobalt, un des plus grands producteurs de diamant industriel, de cuivre et de plusieurs autres métaux précieux. La production du secteur minier se situerait autour de 2,7 milliards de dollars américain par an entre 2008 et 2016 (Andrews et al, 2008, p. 6), et celle du secteur pétrolier est en pleine expansion.

Durant l'époque coloniale, les exploitations dépendaient des besoins des puissances coloniales. Les produits exploités étaient l'ivoire, puis le caoutchouc lors de l'explosion du

marché automobile, ainsi que le café, le coton, etc. La création de l'Union minière du Haut-Katanga en 1906 a réorganisé le territoire en fonction des ressources naturelles et contrôlait 70 % de l'économie congolaise. Après l'indépendance, la RDC était un enjeu géopolitique, grâce à ses minerais dont l'uranium, nécessaire à la recherche nucléaire. Dans les années 1960, le pays détenait 60 % de la production mondiale d'uranium, 80 % de la production mondiale de diamant, sans oublier le cuivre et le cobalt.

L'économie congolaise demeure très peu industrialisée. En 2014, elle dépendait à 68 % du secteur primaire, 12 % du secteur secondaire et 17 % du secteur tertiaire (Agence nationale pour la promotion des investissements - ANAPI, 2014). Par ailleurs, la part des ressources naturelles dans le PIB n'a cessé de croître au fil des ans, spécialement les richesses minérales qui ont connu une véritable montée en flèche comme le montre le tableau suivant.

Tableau 2.0.1: Évolution de l'impact des ressources naturelles (2002 à 2012)

|   | 2002  | 2004  | 2006  | 2008  | 2010  | 2012  |
|---|-------|-------|-------|-------|-------|-------|
| <b>Bénéfices tirés des forêts (% du PIB)</b>                          | 17.28 | 21.54 | 16.57 | 21.1  | 18.16 | 18.1  |
| <b>Bénéfices tirés des minéraux (% du PIB)</b>                        | 0.21  | 1.57  | 6.52  | 7.36  | 13.28 | 14.16 |
| <b>Bénéfices tirés du charbon (% du PIB)</b>                          | 0     | 0.02  | 0.01  | 0.05  | 0.03  | 0.02  |
| <b>Bénéfices tirés du gaz (% du PIB)</b>                              | 0     | 0     | 0.007 | 0.015 | 0.005 | 0.004 |
| <b>Bénéfices tirés du pétrole (% du PIB)</b>                          | 1.98  | 3.24  | 3.65  | 3.82  | 2.50  | 2.64  |
| <b>Total des bénéfices tirés des ressources naturelles (% du PIB)</b> | 19.46 | 26.37 | 26.76 | 33.25 | 33.97 | 35.82 |

Source: Données Banque Mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.  
<http://databank.banquemondiale.org/data/views/reports/tableview.aspx>

L'industrie minière continue d'être le moteur de la croissance économique au Congo. Les données de la Banque mondiale montrent un accroissement de la valeur ajoutée du secteur minier. Malgré la baisse du cours de certaines matières premières comme le cuivre (7,4 % de baisse enregistrée en 2013), l'or (15,5 %), le zinc (2 %), le coltan (55 %), etc. ; l'augmentation de la production était tout de même au rendez-vous: 52 %, 56 %, 18 %, respectivement pour le cuivre, l'or et le zinc.

Le trésor public bénéficie à environ 75 % des recettes du secteur minier et pétrolier. Pour l'année 2012, les revenus générés par le secteur extractif totalisent un montant de 1 549 millions de dollars américains, dont 1 138 millions sont alloués au budget de l'État (RDC, 2014, p.17). Au niveau macroéconomique, les données de la même année montrent que ce secteur a contribué à l'économie congolaise à 97 % dans les exportations, 64 % dans les recettes ordinaires de l'État, 24 % dans la création d'emplois, et 13% dans le PIB. Les ressources naturelles détiennent pratiquement le monopole des exportations congolaises. Leur proportion dans les exportations de 2011 et 2012 étaient respectivement de 98% et 99%.

Tableau 2.2: Évolution des revenus des secteurs minier et pétrolier en dollar américain 2011-2012

| <b>Exportation en millions de CDF</b>      | <b>2011</b>      | <b>%</b>   | <b>2012</b>      | <b>%</b>   |
|--|------------------|------------|------------------|------------|
| <b>Produits miniers</b>                    | <b>7 679 153</b> | <b>88%</b> | <b>6 875 987</b> | <b>88%</b> |
| <b>Cuivre</b>                              | 3 772 693        | 43%        | 3 989 901        | 51%        |
| <b>Cobalt</b>                              | 3 395 224        | 39%        | 2 338 456        | 30%        |
| <b>Diamant</b>                             | 335 241          | 4%         | 269 743          | 3%         |
| <b>Cassitérite</b>                         | 123 632          | 1%         | 90 737           | 1%         |
| <b>Zinc</b>                                | 38 182           | 0%         | 21 864           | 0%         |
| <b>Or</b>                                  | 9 256            | 0%         | 93 865           | 1%         |
| <b>Autres</b>                              | 4 925            | 0%         | 71 421           | 1%         |
| <b>Produits pétroliers</b>                 | <b>903 941</b>   | <b>10%</b> | <b>870 129</b>   | <b>11%</b> |
| <b>Pétrole brut</b>                        | 903 941          | 10%        | 870 129          | 11%        |
| <b>Autres produits</b>                     | 125 156          | 1%         | 99 876           | 1%         |
| <b>Total des recettes des exportations</b> | <b>8 708 249</b> |            | <b>7 845 992</b> |            |

Source: RDC, 2014

<http://www.itierdc.com/formulaire/Rapport%20de%20Conciliation%20ITIE%20RDC%202012%20-%20Final%20.pdf>

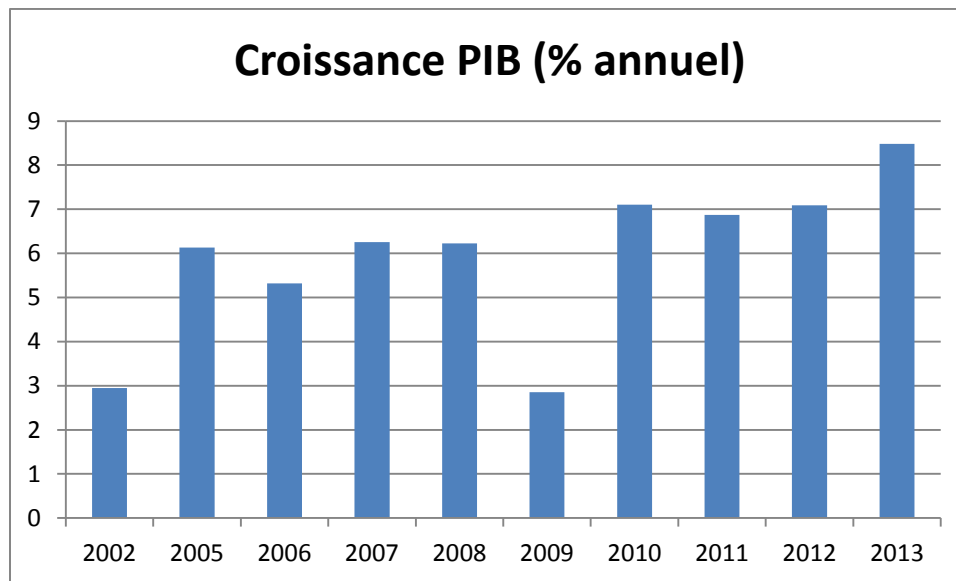
Ainsi, il est indéniable que l'économie de la RDC est dépendante de ses ressources naturelles, mais un point important ici est qu'il s'agit de ressources variées, contrairement à d'autres économies de la région.

### **2.1.3 Mesures socio-économiques**

Selon les données de la Banque Mondiale, en 2013, la population congolaise s'élevait à 67,5 millions et son PIB à 32,7 milliards de dollars américain. La croissance de la population tourne autour de 2,8 % depuis 2002, et environ 65 % de cette population vit en zone rurale

et dépend des ressources forestières pour assurer sa survie (Institut international du développement durable, 2013, p.8). Durant la même période, la croissance du PIB a atteint son niveau le plus bas en 2009 avec 2,85 % et son niveau le plus haut en 2013 avec 8,5 %.

Figure 2.0.1: Croissance annuelle du PIB 2002 - 2005

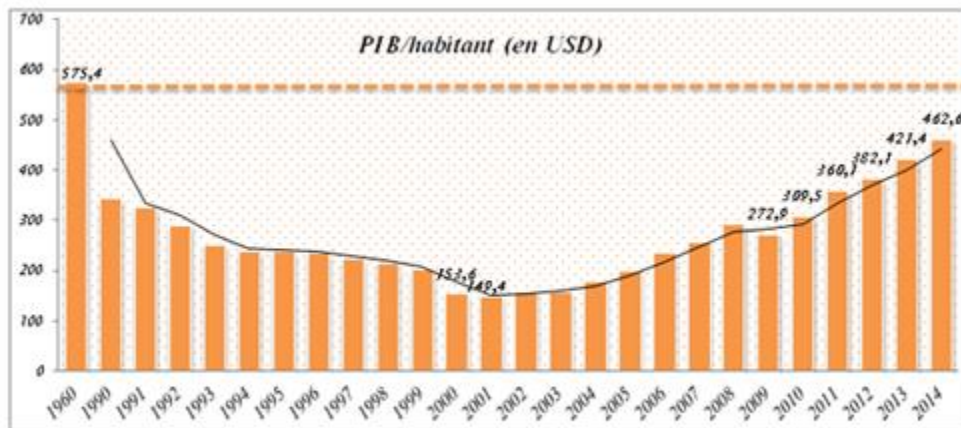


Source: Source: Banque Mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.  
<http://databank.banquemondiale.org/data/views/reports/tableview.aspx>

L'espérance de vie était de 51 ans pour les femmes et 48 ans pour les hommes en 2013. (Données Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde). Dans les régions riches en minerais, le secteur minier est le principal employeur de quelques 15 % des travailleurs congolais et 22 % de ceux qui déclarent avoir un emploi secondaire y travaillent. Malgré les revenus générés par l'industrie extractive, le contexte social demeure difficile au Congo et plus de 70 % de la population subsiste avec 1 dollar américain par jour. Non seulement le niveau du PIB par habitant de 1960 n'a jamais été retrouvé comme le montre la figure suivante, mais le problème d'inégalité de la répartition des revenus ne cesse de croître. Pour l'année 2013, l'indice de revenu (indice général) était

de 0.225 (pour un pays, un indice inférieur ou égal à 0.509 signifie que le niveau de développement humain est bas puisque cet indicateur va de 0 à 1), alors que l'indice de revenu ajusté à l'inégalité était de 0.155 (après considération des inégalités de revenus dans le pays, le développement humain est considéré comme bas lorsque l'indice est inférieur ou égal à 0.387). Nous pouvons donc considérer le développement humain comme très bas dans ce pays (PNUD, Tendances du développement humain par indicateur).

Figure 2.2: PIB par habitant de l'indépendance à 2014



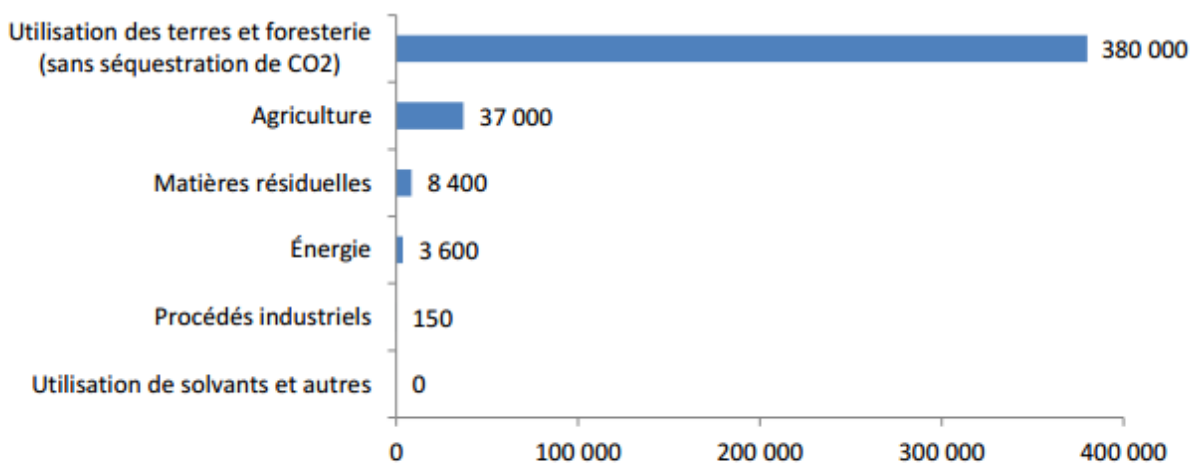
Source : BCC

<http://www.investindrc.cd/fr/spip.php?article107>

Près de 75 % de la population connaît l'insécurité alimentaire. Un million de femmes âgées de 15 à 49 ans souffrent de malnutrition et 700 enfants de moins de 5 ans meurent chaque jour. La population connaît également un problème de logement dont le déficit annuel s'estime à 3 millions d'unités, et deux tiers des familles de cinq à six personnes vit dans des logements de moins de trois pièces. Seulement 47 % de la population est desservie en eau potable et seulement 9 % en électricité constante, ce qui affecte la qualité de vie de la population (RDC, 2012, p. 13).

Les multiples conflits armés ont également eu un impact sur l'évolution de l'économie congolaise. La destruction des infrastructures et de nombreuses institutions, ainsi que le climat général d'instabilité n'attirent pas les investisseurs. En outre, l'inventaire officiel des émissions de gaz à effet de serre (GES) pour la RDC, réalisé en 2003, a révélé que les activités les plus polluantes étaient liées au secteur de l'utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie. L'énergie vient en quatrième position, avec le transport comme principale cause des émissions comme le montre la figure suivante (Institut international du développement durable, 2013, p.9).

Figure 2.3: Émissions de GES par secteur (ktCO<sub>2</sub>éq.)



Source : CCNUCC, 2003.

[https://www.iisd.org/pdf/2012/nama\\_congo\\_rdc\\_fr.pdf](https://www.iisd.org/pdf/2012/nama_congo_rdc_fr.pdf)

En définitive, la situation de la grande majorité de la population demeure précaire, et les moyens de mobilité sociale à leur disposition sont limités. Le taux de création d'emploi est faible, tout comme l'indice général d'éducation. Mais plus encore, lorsque cet indice est

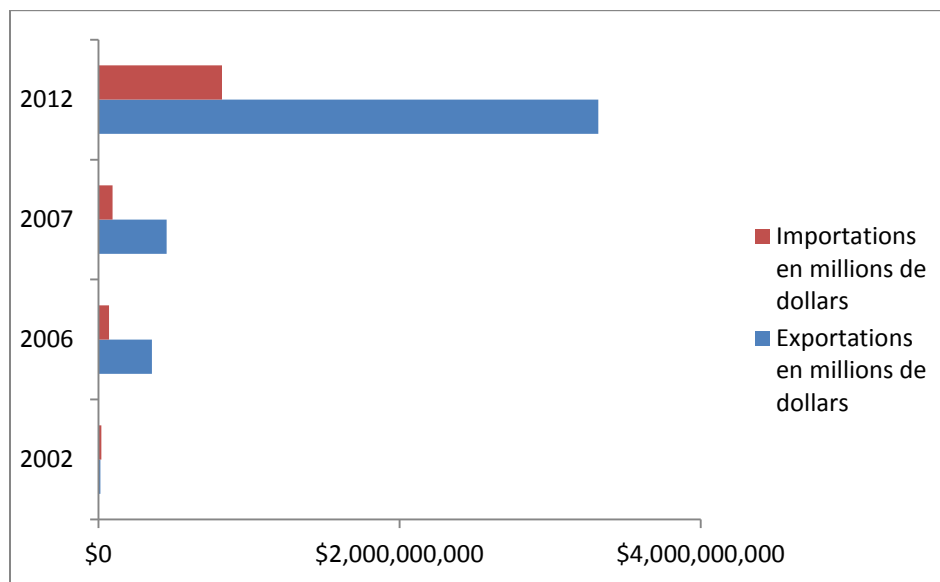
ajusté aux inégalités, il baisse davantage (PNUD, Tendances du développement humain par indicateur).

#### **2.1.4 Commerce avec la Chine**

Les relations diplomatiques bilatérales entre la Chine et la RDC ont été établies en 1972, lorsque cette dernière a reçu un certain nombre de dons du gouvernement chinois. Les interventions de la Chine se sont donc multipliées dans le domaine de l'agriculture (entre autres l'envoi de 100 hauts spécialistes des technologies agricoles et le développement intensif des plantations), de la coopération en matière d'investissement et d'entreprises (présence de nombreuses entreprises chinoises œuvrant dans la construction et l'extraction), et des échanges commerciaux. (Centre d'études chinoises, 2010).

Les exportations vers la Chine se composent du cobalt à 72 %, du cuivre à 27 %, des produits du bois à 0,012 % et d'autres minerais à 0,004 % (pour l'année 2008). Les principaux produits importés de la Chine sont les appareils électiques, les véhicules, les produits textiles, diverses machines, produits pharmaceutiques, articles en cuir, chaussures, produits alimentaires, etc. (Ibid). Quant au volume de ces échanges, il a connu une croissance exponentielle depuis la signature de la Convention de collaboration relative au développement d'un projet minier et d'un projet d'infrastructures en RDC.

Figure 2.4: Croissance des échanges commerciaux entre la RDC et la Chine



Source: Observatory of economic complexity  
[https://atlas.media.mit.edu/en/explore/tree\\_map/hs/export/cod/show/all/2012/](https://atlas.media.mit.edu/en/explore/tree_map/hs/export/cod/show/all/2012/)

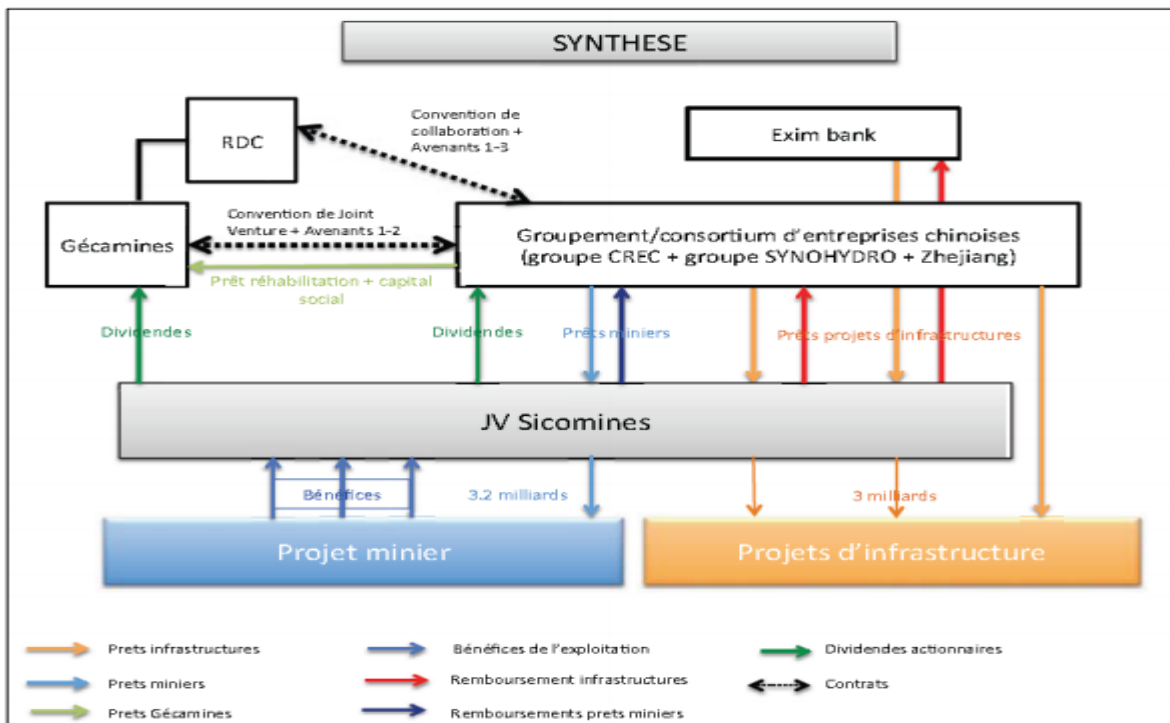
La convention de collaboration a été établie le 22 avril 2007 par l'État congolais, par le truchement de la Gécamines (entreprise minière nationale), et un groupement d'entreprises chinoises. La Chine est maintenant le premier partenaire commercial de la RDC et son intervention est axée sur l'exploitation des ressources naturelles, l'aide et les investissements, sans aucune implication politique ni exigence en matière de démocratie ou autre (Trefon, 2013, p.52).

Par la signature de cette convention, une *joint-venture* appelée "Sicomines" (Société congolaise des mines) a été créée en septembre 2008 avec un financement de 350 millions de dollars américains à titre de préfinancement sur une durée de 30 ans au taux de 0,25 %, puis un prêt sans intérêt de 50 millions de dollars en équipements, remboursable avec les dividendes de la Sicomines. La répartition des parts est de 68 % pour le groupement d'entreprises chinoises, et 32 % pour le gouvernement congolais (RDC, 2014, p. 57).

L'entente prévoyait un financement de 3 milliards de dollars pour un projet minier d'une réserve de 10 millions de tonnes de cuivre brut, 6,5 millions de tonnes de cuivre raffiné, 372 tonnes d'or et 670 000 tonnes de cobalt; ainsi que 3 autres milliards de dollars pour des projets d'infrastructures de 3 000 km de routes asphaltées, 3 200 km de voies de chemin de fer, des infrastructures de voiries surtout à Kinshasa, 31 hôpitaux de 150 lits, 145 centres de santé, 4 universités et 50 000 logements sociaux. Ces prêts ont été complétés par un autre virement de 5 milliards de dollars en 2008 (Global witness, 2011, p. 17).

Aussi, la convention sino-congolaise prévoyait que durant toute la durée de la réalisation des projets prévus, seulement un travailleur sur cinq serait d'origine chinoise afin de créer des emplois pour les ouvriers locaux, que 0,5 % du budget servirait au transfert des technologies et à la formation du personnel local, 1 % au financement social dans les régions minières, 3 % aux coûts environnementaux, et que 10 à 12 % des travaux devraient être sous-traitées par des entreprises congolaises œuvrant dans le domaine. De plus, l'article 6 du contrat accorde à la partie chinoise une exonération totale de tous les impôts, droits, taxes, douanes, redevances directes ou indirectes à l'intérieur, à l'import et l'export, payables en RDC, alors qu'il y a à peine quelques années, la taxation des activités de la société congolaise des mines (Gécamines), du temps de son apogée, représentait 50 % des recettes du gouvernement (Marysse, 2010, p. 138). La figure 2.5 donne un aperçu de la composition et du fonctionnement de la Sicominex, ainsi que des parties prenantes.

Figure 2.5: Synthèse du contrat sino-congolais



Source : Propositions techniques, Le Centre Carter, Conférence des parties prenantes Lubumbashi, 27 aout 2013 (version révisée 13 novembre 2013)

<http://www.itierdc.com/formulaire/Rapport%20de%20Conciliation%20ITIE%20RDC%202012%20-%20Final%20.pdf>

### 2.1.5 Sommaire de la situation de la RDC

Ainsi, les recettes et la croissance congolaise reposent fortement sur ses ressources naturelles abondantes et dont l'exploitation ne cesse de croître. Les minerais sont les plus exploités, mais l'exploitation du secteur pétrolier par les entreprises étrangères prend de plus en plus d'ampleur. Malgré ces richesses opulentes, la redistribution des revenus à travers toutes les couches de la société est faible. En 2012, la proportion de la population pauvre était de 64.9% en milieu rural et 61.6 en milieu urbain (Données Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde).

## 2.2 L'Angola

### 2.2.1 Historique

Ancienne colonie portugaise depuis 1886, la république d'Angola est un pays du sud de l'Afrique qui s'étend sur une superficie de 1 246 700 km<sup>2</sup> (Perspective monde). Dans la marche vers l'indépendance qui a été obtenue en 1975, trois mouvements de lutte pour l'indépendance aux idéologies divergentes sur la gestion du pouvoir ont vu le jour à partir de 1961: le MPLA (Mouvement populaire pour la libération de l'Angola), l'UNITA (Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola), et le FNLA (Front national pour la libération de l'Angola) (France diplomatie, 2014).

La particularité de l'histoire de l'Angola est la guerre interminable qui l'a rongé pendant des années. Dans leur lutte pour l'indépendance, les nationalistes ont pris les armes contre l'autorité coloniale dès 1961. Après l'accession à l'indépendance, l'Angola s'enfonce aussitôt dans une première guerre civile, opposant les partisans du MPLA, soutenus par l'Union Soviétique et le Cuba, à ceux de l'UNITA, appuyés par l'Afrique du Sud de l'apartheid, les Etats-Unis et le Royaume-Uni (Hodges, 2004, p.4-9). La cause de ces années de conflits réside non pas dans les ressources naturelles, mais dans la nature du colonialisme portugais qui a manqué de préparer une transition stable vers l'indépendance, ainsi que le développement des mouvements nationalistes rivaux (Ibid, p.6).

En 1979, le premier dirigeant du MPLA, António Agostinho Neto, meurt et se fait succéder par José Eduardo dos Santos. Après l'effondrement du bloc communiste et la fin de l'apartheid en Afrique du Sud, les deux parties au conflit avaient perdu des alliés et ont

signé un accord de paix en 1991. L'accord de paix prévoyait également l'organisation d'élections qui ont eu lieu l'année suivante. Cependant, la victoire du MPLA est contestée par l'UNITA, ce qui déclenche un autre conflit armé (France diplomatie, 2014). Ensuite, un gouvernement d'union nationale a été mis en place en conséquence à un accord de paix signé en 1994. Toutefois, l'accord n'a pas réussi à mettre un terme aux conflits autour des zones minières, notamment le diamant. Pendant toutes ces années, le MPLA a monopolisé le pouvoir politique alors que l'UNITA se réservait le droit sur les richesses d'une bonne partie du pays, notamment le diamant, tout en renforçant la corruption (Université Laval, 2015).

L'ONU reconnaissait l'UNITA comme responsable de l'échec du processus de paix, mais accusait également le MPLA de manque de tolérance politique. Finalement, le chef de l'UNITA est tué le 22 février 2002 et un dernier accord de paix est signé entre les deux parties belligérantes le 4 avril de la même année (Hodges, 2004, p.18). Ceci a marqué la fin de l'une des guerres les plus longues et meurtrières d'Afrique, qui a causé un demi million de morts, à peu près le même nombre de déplacés, plus de 400 000 blessés, des terrains parsemés de mines, et ainsi précipité le pays dans la ruine économique (Université Laval, 2015).

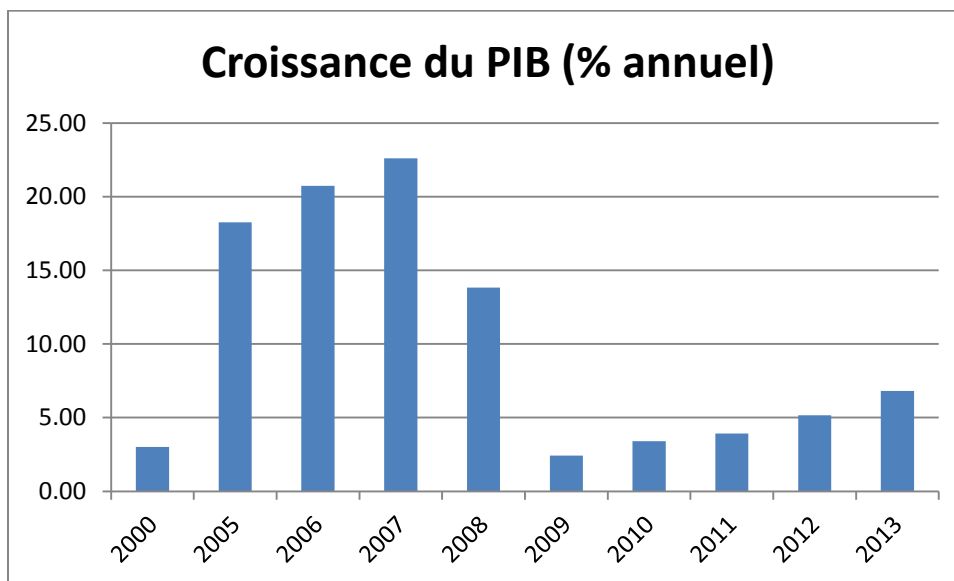
À la fin de la guerre civile en 2002, l'Angola a lancé un vaste programme de reconstruction des infrastructures, incluant des routes, des ponts, des aéroports, des chemins de fer, etc. Grâce notamment à ses exportations d'hydrocarbures, le deuxième producteur de pétrole de l'Afrique équatoriale connaît un véritable essor économique qui lui permet de se reconstruire après 27 ans de guerre civile dévastatrice (France diplomatie, 2014). Le

président José Eduardo dos Santos a été réélu en 2012 à la tête du pays après 33 ans de pouvoir sans avoir été élu, alors que la société civile tente de s'agiter après le printemps arabe pour manifester contre un régime qu'ils jugent dictateur et corrompu. Mais comme dans plusieurs pays d'Afrique le gouvernement y répond par des intimidations et arrestations (Ritimo, 2014).

### 2.2.2 Place des ressources naturelles dans l'économie

Dès la fin de la guerre, l'Angola a connu une très forte croissance soutenue par le pétrole (Hodges, 2004, p.101). Son PIB en 2013 était de 124 milliards de dollars américains et l'évolution du taux de croissance de l'économie est surprenante. Après un taux faible 3 % en 2000, la fin de la guerre et la relance de l'économie ont apporté une croissance surprenante 18,3 %, et la tendance à la hausse s'est prolongée jusqu'en 2007. Comme le montre la figure suivante, la baisse s'est déclenchée à partir de 2008.

Figure 2.0.6: Croissance annuelle du PIB 2000 - 2013



Source: Source: Banque Mondiale, Indicateurs du développement dans le monde.  
<http://databank.banquemondiale.org/data/views/reports/tableview.aspx>

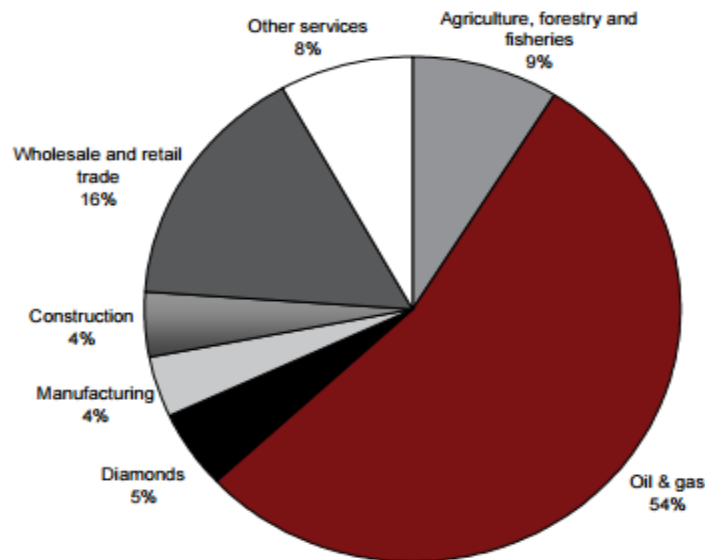
Étant largement dépendant des matières premières, la croissance économique enregistrée dès la fin de la guerre civile était due à l'augmentation du cours du pétrole et de sa production. Ensuite, elle a été touchée par l'effondrement desdits cours du pétrole, qui a connu une baisse significative de 60% entre 2008 et 2009; ainsi que par une réduction temporaire de la production pétrolière due à l'arrêt non programmé pour maintenance des gisements pétroliers et une longue sécheresse.

En 2004, la part du pétrole et du diamant dans le PIB angolais s'estimait à 54 % (Centre des études chinoises, 2007, 18). En 2012, l'économie angolaise se constituait à 9,5 % de l'agriculture, 32,3 % des services et 58,2 % de l'industrie. Cette dernière se compose surtout du secteur pétrolier, principal moteur économique du pays dont les réserves sur le littoral atlantique équivalent à 5 milliards de barils, sans oublier d'autres gisements prometteurs en eaux profondes, gérés par la Sonangol, compagnie pétrolière publique. La production du pétrole a été de 1,75 millions de barils par jour en 2012, ce qui fait de l'Angola le deuxième pays producteur de pétrole en Afrique, après le Nigéria. Le pays dispose également de la seconde réserve de gaz naturel en Afrique, équivalent à 300 milliards de mètre cube (Agence pour le commerce extérieur, 2013, p. 18).

Une autre partie importante de l'industrie angolaise est le secteur minier, précisément celui du diamant, comme on peut le voir dans la figure suivante. Cinquième producteur mondial, l'Angola a une production totale annuelle de 10 millions de carats et génère quelques 1,2 milliard de dollars. Il s'agit de la deuxième source d'exportations de l'Angola après le secteur pétrolier. En outre, le pays dispose aussi d'autres ressources minières en abondance, telles que l'or, le fer, le cuivre, le cobalt, le granit, le marbre et l'uranium dont

les opérations d'extraction sont limitées. Les autres composantes de l'industrie angolaise sont la manufacture, la construction, l'électricité et l'eau (Ibid, p. 21). Néanmoins, le pétrole représente 95 % de l'ensemble des exportations et ses recettes contribuent 79,5 % du budget de l'État (Banque africaine de développement, 2011, p.4).

Figure 2.0.7: PIB de l'Angola par secteur en 2004



Source: OECD

[http://www.ccs.org.za/wp-content/uploads/2009/04/rf\\_paper\\_final.pdf](http://www.ccs.org.za/wp-content/uploads/2009/04/rf_paper_final.pdf)

### 2.2.3 Mesures socio-économiques

Malgré les progrès accomplis sur le plan social depuis 2002 tels que la construction des écoles, universités et hôpitaux, le pays éprouve toujours d'énormes difficultés à réduire les niveaux de pauvreté et les inégalités car la population pauvre est restée en marge du développement. Le pays comprend 21,5 millions d'habitants en 2013, avec une croissance de 3 % pour la même année. En effet, 87 % de la population urbaine vit encore dans des bidonvilles, et seulement 42 % des Angolais ont accès à l'eau. En 2008, 43,4 % de la

population vivait de moins de 1,25 \$US par jour, et l'espérance de vie était de 52 ans en 2013 (Données Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde).

L'État tente d'élargir l'accès à l'électricité, à l'eau et aux transports et s'efforce de stimuler les affaires en modernisant les politiques relatives au secteur financier, en promulguant une nouvelle loi sur le change applicable au secteur pétrolier et en adoptant un nouveau code minier. Toutefois, le manque de diversification économique demeure flagrant car 85 % des employés évoluent dans le secteur primaire, et seulement 15 % dans l'industrie des services. De plus, la disparité entre la population rurale et urbaine est énorme: 66 % des habitants des régions urbaines ont accès à l'électricité contre 8,6 % seulement en région rurale. Pour ce qui est de l'accès régulier à un service d'approvisionnement en eau, les chiffres sont de 59,7 % contre 22,8 %, et 84,6 % contre 31,1 % pour l'assainissement (Banque africaine de développement, 2011, p. 7).

Le taux de chômage demeure élevé compte tenu du faible niveau de création d'emploi dans le secteur pétrolier et la faible émergence des secteurs non-pétrolier à ce jour. De plus, la fourniture des services de santé pose problème vu que seulement 30 % de la population a accès à un établissement de santé public. Le pays connaît une pénurie de travailleurs qualifiés, entre autre due aux années de guerre incessantes qui empêchaient l'accès à l'éducation, surtout dans les milieux ruraux (Hodges, 2004, p.107).

En 2011, seulement 64 % des enfants étaient inscrits à l'école primaire ou secondaire (Données Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde). Entre 2002 et 2006, il y a eu une augmentation de 143 % du nombre d'écoles et plus de 70 000 nouveaux enseignants ont été recrutés. Par contre, plus de 75 % d'enseignants n'ont jamais bénéficié

d'une formation pertinente et seulement 54 % d'enfants inscrits achèvent le cycle primaire. L'enseignement secondaire ainsi que l'enseignement supérieur ont également connu d'importantes transformations dès le retour de la paix: construction de 32 instituts entre 2008 et 2009, augmentation des effectifs de l'enseignement supérieur de plus de 50 % par an depuis 2002 (Banque africaine de développement, 2011, p. 9).

La guerre civile a aussi contribué à une utilisation non durable des ressources naturelles, et n'offrait pas un cadre propice à l'application des lois qui les réglementaient. Le pays a donc connu une dégradation du sol due entre autres aux nombreuses mines anti-personnelles qui parsemaient un tiers de son territoire. Par conséquent, la faune a été détruite par les armées belligérantes. De plus, l'exploration pétrolière intense contribue autant à la détérioration de l'environnement, en particulier dans les écosystèmes marins (Ibid, p. 12).

Les préoccupations environnementales ne semblent toutefois pas être laissées pour compte car l'écosystème angolais est vulnérable aux changements climatiques et à des risques de dégradation du sol, pollution de l'air, etc. La protection de l'environnement a été renforcée en 1998, à la promulgation de la loi sur le cadre environnemental et les standards de protection de celui-ci. Durant la dernière décennie, plusieurs autres lois sur les ressources hydriques, le pétrole, les mines et autres ont été promulguées. En outre, le budget national de 2013 allouait 2,1 % des revenus fiscaux à la protection de l'environnement, incluant la recherche et la protection de la biodiversité (African economic outlook, 2014, p. 9), mais cela n'a pas suffi à stabiliser le niveau des émissions des GES.

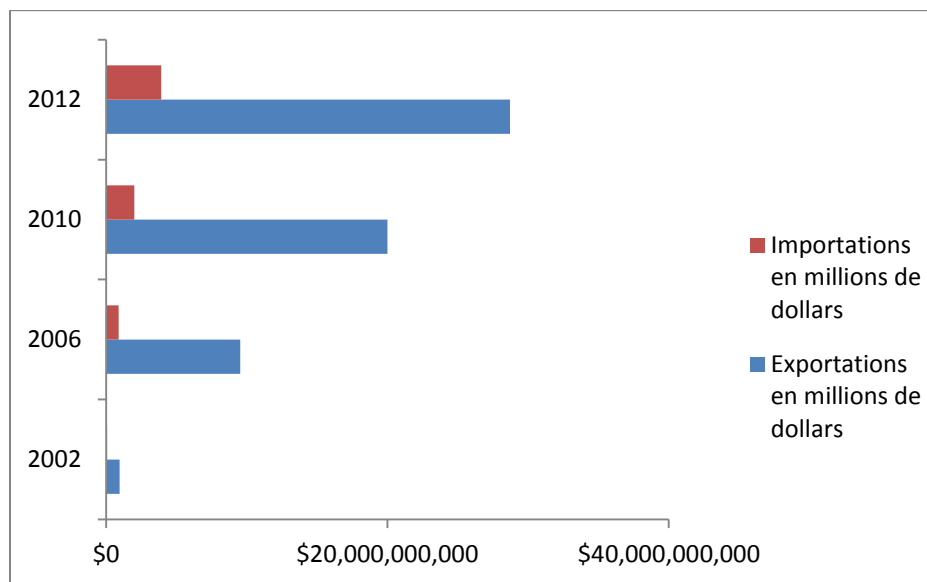
Donc, comme dans la plupart des pays qui dépendent des ressources pétrolières, les progrès sociaux ne sont pas à la hauteur des revenus, malgré les efforts consentis depuis la fin de la guerre.

#### **2.2.4 Commerce avec la Chine**

Les relations entre la Chine et l'Angola ont commencé dans les années 1960, lors de la lutte pour l'indépendance. Sur le plan économique, l'Angola est le premier partenaire africain de la Chine. Dès la fin de la guerre, les accords de financement et les échanges commerciaux se sont multipliés comme le montre la figure suivante. En 2010, les exportations ont atteint 20 milliards de dollars américains, et les importations 2 milliards en augmentation de 81 % par rapport à l'année 2009 (Afrique Chine.net, 2010).

En 2008, les exportations angolaises vers la Chine se composaient à 99,9 % du pétrole brut, avec 29,9 millions de tonnes métrique de pétrole. Ces chiffres sont entre autres dus à la coopération Sonangol-Sinopec International (China Petroleum & Chemical Corporation), agent principal de la coopération sino-angolaise en matière d'énergie et de ressources, créée en mars 2006. La compagnie pétrolière publique angolaise détient 45 % des participations tandis que la Sinopec en détient 55 %. Cette dernière possède également des parts dans différentes réserves pétrolière à travers le pays (Centre d'études chinoises, 2010, p. 60).

Figure 2.0.8: Croissance des échanges commerciaux entre l'Angola et la Chine



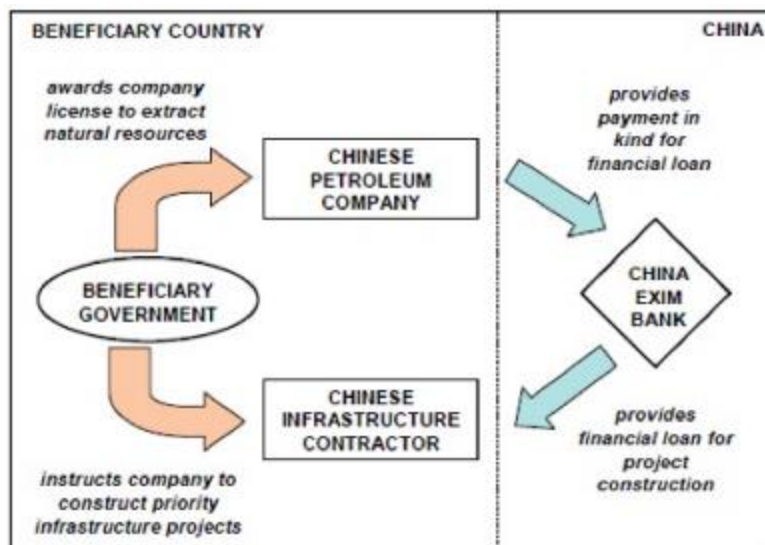
Source: Observatory of economic complexity  
[https://atlas.media.mit.edu/en/explore/tree\\_map/hs/export/cod/show/all/2012/](https://atlas.media.mit.edu/en/explore/tree_map/hs/export/cod/show/all/2012/)

En 2004, l'Angola a obtenu de la banque chinoise Exim une ligne de crédit de 2 milliards de dollars américains, et une autre de 2,5 milliards de dollars en 2007, garantis par des contrats d'exploitation de pétrole. En 2008, la Chine a financé un projet d'un montant de 5 milliards de dollars, prévoyant la construction d'un barrage électrique de des canaux d'irrigation dans le but de relancer l'agriculture. Les échanges commerciaux quand à eux sont montés en flèche depuis la fin de la guerre civile, jusqu'à atteindre 36 milliards de dollars en 2013, soit 40 % du volume total du commerce extérieur de l'Angola. Les lignes de crédits se sont également multipliées avec le temps. Un autre accord a instauré un relèvement de l'exemption de taxes de 65 à 95 % sur les ventes angolaises à destination de la Chine, dans le but de faciliter les exportations (Au comptoir angolais, 2014).

Le total des prêts de 2002 à 2014 équivalait à 14,5 milliards de dollars américains. Ce montant a été investi dans différents accords de coopération économiques et techniques qui ont accordé des contrats à différentes entreprises chinoises telles que China Road and

Bridge Cooperation (CRBC), China Railway 20 (China Ferrovia 20), Huawei, Sinohydro. Ces contrats concernaient l'électrification de différents quartiers de la ville de Luanda et la construction d'infrastructures dont les routes, voies ferrées et villes nouvelles, la réhabilitation des hôpitaux, des installations sportives, etc. (Ibid). D'une manière générale, les relations entre les deux pays partenaires se schématisent comme suit:

Figure 2.0.9: Le modèle de développement angolais en collaboration avec la Chine



Source: Stanford University Center for International Security and Cooperation

[http://cisac.fsi.stanford.edu/sites/default/files/CISAC\\_Thesis\\_Thompson.pdf](http://cisac.fsi.stanford.edu/sites/default/files/CISAC_Thesis_Thompson.pdf)

### 2.2.5 Sommaire de la situation de l'Angola

Donc, malgré les immenses réserves de pétrole et de diamant dont dispose l'Angola, son économie demeure à risque étant donné le manque de diversification qui la caractérise, la chute drastique de son taux de croissance en 2009 en témoigne. En outre, tout comme dans plusieurs pays africains, les revenus générés par le commerce des ressources naturelles ne profitent pas à toute la population car la pauvreté et l'inégalité persistent. Une poignée de citoyens privilégiés, au contrôle du gouvernement et des grandes compagnies

s'enrichissent au profit de la grande majorité. L'écart qui s'est creusé durant les années de guerre entre les riches et les pauvres n'a pas été comblé malgré les efforts du gouvernement. De plus, le niveau de corruption dans le pays ne vient qu'exacerber cet effet. En 2014, un classement de sur la corruption le plaçait 161<sup>ème</sup> sur 175 pays (Transparency International, 2014).

## **2.3 Conclusion**

Les taux de croissance économique et les potentialités en matières premières de chacun des pays étudiés sont surprenants. La RDC regorge d'immenses richesses du sol et sous-sol, alors que les réserves de pétrole de l'Angola sont énormes et ne semblent pas encore avoir été totalement découvertes. Cependant, leurs économies fleurissantes et en pleine croissance dissimulent les réalités microéconomiques moins attrayantes telles que la pauvreté et les inégalités chroniques. En Afrique en général, la redistribution des revenus des matières premières n'est pas équitable, et les deux pays sous examen n'échappent pas à la règle. D'où la préoccupation sur ce qu'advient de la proportion grandissante de la population vivant en dessous du seuil de pauvreté à l'ère de la baisse des cours des matières premières et les contractions drastiques des dépenses publiques qui les accompagneront, si déjà dans les périodes prospères elle ne trouvait pas son compte. En effet, l'histoire a prouvé à suffisance que la croissance ne suffit pas à réduire la pauvreté, le chômage, les inégalités de revenus, et encore moins, arrêter la détérioration des niveaux de santé et de l'éducation dans certains pays plus que d'autres.

Toutefois, selon le PNUD, c'est en exploitant mieux et davantage la richesse de leurs sols et sous-sols que les pays du continent noir pourront distribuer les bénéfices de leur

croissance soutenue à l'ensemble des populations. Le développement humain ne sera pris en compte que par une exploitation efficace et équitable, comme nous le verrons dans la suite de ce travail (PNUD, 2013). Et comme le stipule Mario Pezzini, Directeur du Centre de développement de l'OCDE: « La croissance ne suffit pas ». Avant toute chose, l'Afrique va devoir réunir les conditions de base pour la transformation économique : l'infrastructure, l'éducation et des marchés plus grands et plus ouverts (Ibid).C'est au troisième volet qu'intervient la Chine, qui s'est mérité la place de premier partenaire commercial du continent.

## **Chapitre 3: Analyse et explication**

Les ressources naturelles ont été au cœur des transformations de nombreuses économies africaines au cours des dernières années. Leur exportation et commercialisation ont permis d'amasser des richesses considérables. Mais dans bien de cas, cela n'a pas suffi à créer un levier de création de richesse et de lutte contre la pauvreté.

À ce niveau, nous comprenons que l'impact des matières premières dans les économies africaines demeure ambigu. Pour essayer de faire ressortir les tendances et éléments qui influencent cet impact, nous regarderons dans un premier temps le cas de la RDC particulièrement, ensuite nous passerons à celui de l'Angola, tout en évaluant l'impact de la Chine dans chaque cas.

### **3.1 La République Démocratique du Congo**

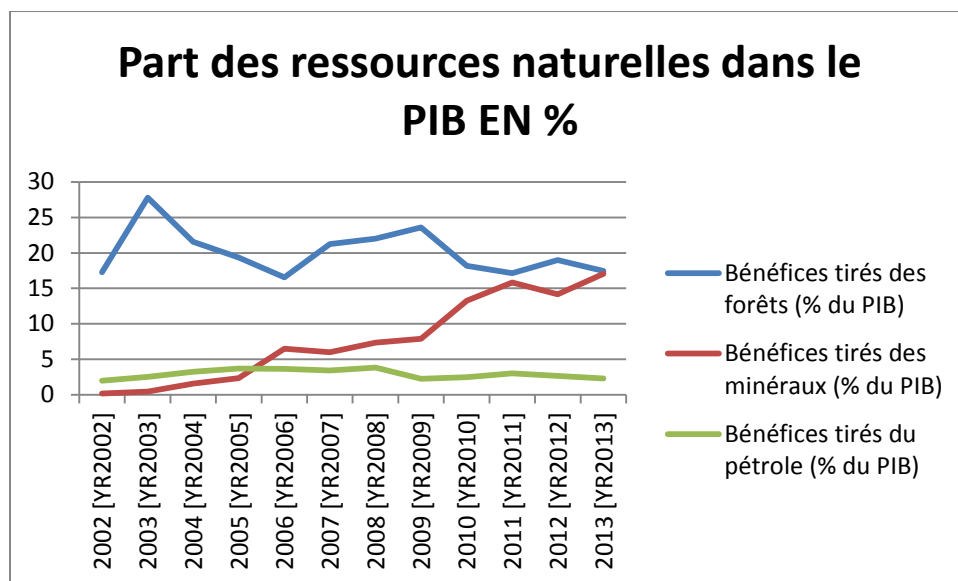
L'exploitation des ressources naturelles a créé quelques 24% des emplois et a constitué 64% des revenus de l'État congolais en 2012 (Initiative pour la transparence des industries extractives, 2014, p. 20). Elles constituent donc un bon départ pour une économie. Toutefois, dès l'instant où celle-ci y centralise son activité et se concentre sur le secteur primaire, elle en ressort paralysée sur le long terme. Il en découle donc l'apparition des «États rentiers» tel que vu dans le premier chapitre.

#### **3.1.1 Développement économique**

Comme vu dans le chapitre précédent, le secteur congolais des extractions se compose des richesses forestières et minérales. Cette dernière comprend plusieurs composantes tel que le charbon, le cuivre, l'or, etc. ainsi que du secteur pétrolier émergent. La figure 3.1 donne

une représentation des données de la Banque mondiale sur la part des ressources naturelles dans le PIB de la RDC pour la période de 2002 à 2013. Ce graphique montre une certaine diversification à l'intérieur de ce secteur et donc une sécurité face aux pressions sur le cours ou la production de certaines des ressources, malgré la tendance à la baisse des produits forestiers et la participation moins significative des produits pétroliers, opposés à la montée des produits miniers.

Figure 3.0.1: RDC: Pourcentage des ressources naturelles dans le PIB de 2002 à 2013

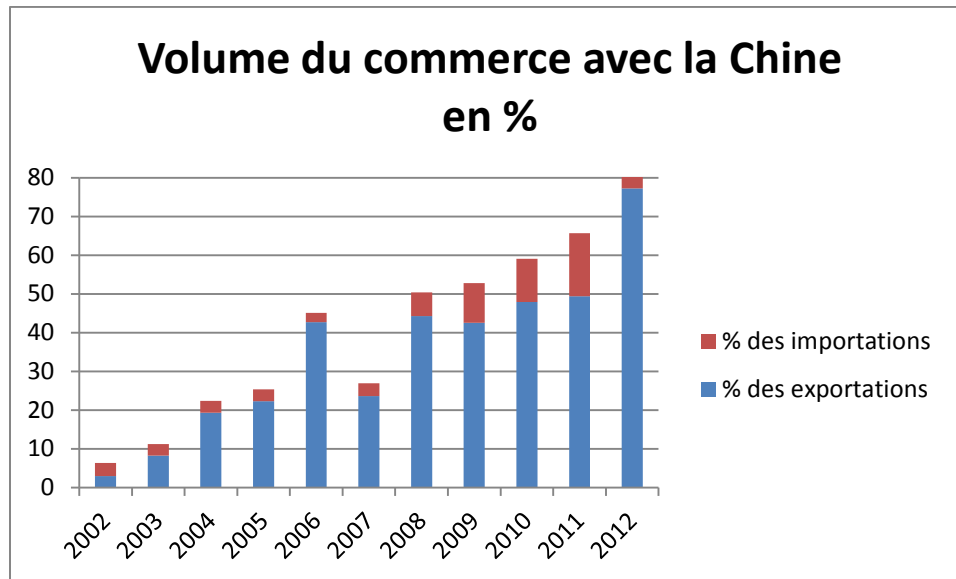


Source: Données Banque Mondiale  
<http://databank.banquemonde.org/data/views/reports/tableview.aspx>

Toujours depuis l'année 2002, les relations commerciales entre la Chine et la RDC n'ont cessé de fleurir. Comme le montre la figure 3.2, la Chine est une destination de marque pour les exportations congolaises. Actuellement premier partenaire commercial de la RDC, elle a joué un rôle de choix dans l'expansion économique congolaise en lui offrant un nouveau et vaste marché où écouler ses énormes richesses. Alors qu'en 2002 seulement 2,9

% des exportations congolaises étaient destinées à la Chine, ce nombre est passé à 77,3 % dix ans plus tard, et les importations sont passées de 3,4 % à 16 % dans la même période.

Figure 3.0.2: Part de la Chine dans les exportations et importations de la RDC



Source: Observatory of economic complexity

[https://atlas.media.mit.edu/en/explore/tree\\_map/hs/export/cod/show/all/2012/](https://atlas.media.mit.edu/en/explore/tree_map/hs/export/cod/show/all/2012/)

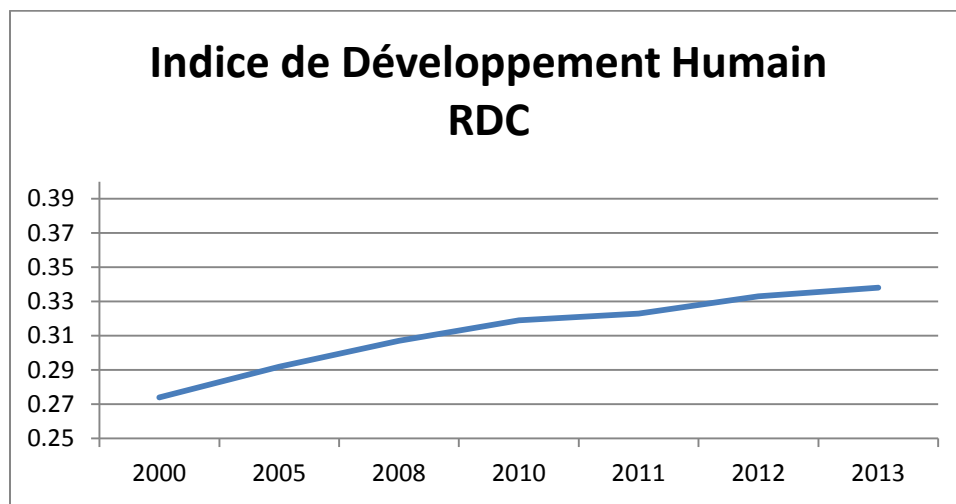
Ces taux de croissance grandissant ont été favorisés à l'interne par la promulgation du code minier de 2002. Cette législation visait à inciter l'expansion du secteur avec des procédures d'octroi des droits miniers ou de carrières objectives, rapides dans laquelle sont organisés des régimes fiscal, douanier et de change. Par ailleurs, le rôle de la Chine s'est consolidé après les élections de 2006. En effet, le gouvernement élu a mis en place un programme basé sur cinq domaines prioritaires: les infrastructures (routes, rails, ponts), la création d'emplois (qui passe par les investissements), l'éducation (construction des écoles et universités), l'eau et l'électricité, et la santé (Rfi, 2006); et la Chine y a contribué par ses investissements et projets de construction. Elle constitue également un débouché de longue durée pour les marchés congolais. Elle a donc non seulement joué un rôle

économique, mais a aussi soutenu le pouvoir en place, ce qui donne à son implication une dimension politique par son lien avec le pouvoir en place, même si le manque de conditionnalités de l'aide chinoise ne favorise pas l'amélioration de la gouvernance en même temps que l'augmentation de revenus.

### 3.1.2 Développement social

Malgré son développement économique et la garantie d'un marché très consommateur, la RDC ne réussit pas à assurer le changement des conditions de vie à son peuple. Pour ce qui est du développement humain, la figure 3.4 ci-dessous montre que le niveau de vie des citoyens congolais demeure faible. L'indice de développement humain (IDH) de la RDC reste l'un des plus bas, classé 186<sup>ème</sup> sur 187 en 2013 selon le PNUD (Human development index, 2014). Cet indice représente les dimensions clés de la vie humaine, à savoir la santé évaluée selon l'espérance de vie, le niveau d'éducation mesuré par la durée moyenne de scolarisation, et le niveau de vie estimé par le revenu national brut (RNB) par habitant, raison pour laquelle nous ne verrons pas ces indicateurs en détail.

Figure 3.0.3: RDC: Évolution de l'indice de développement humain de 2000 à 2013



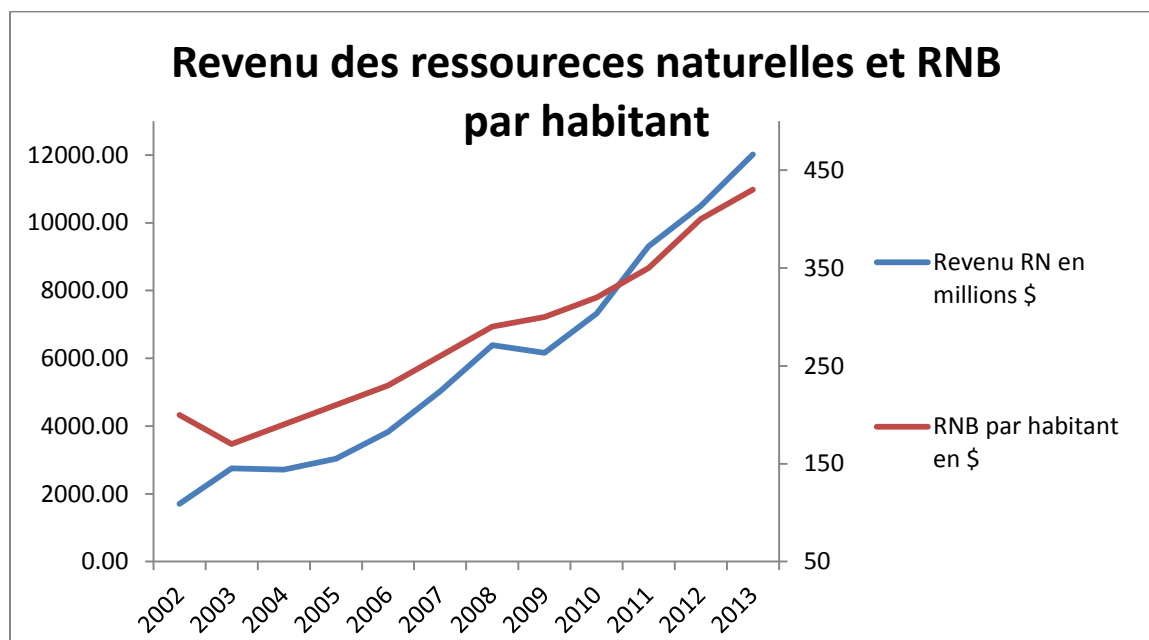
Source: United Nations Development Programme, Human development index, 2014

Ici, l'implication de la Chine se fait à deux niveaux. Premièrement, comme vu dans le 1er chapitre, elle a entrepris des constructions d'hôpitaux, écoles, habitations et autres, qui ont des répercussions positives sur le développement des locaux en améliorant les conditions de vie. Deuxièmement, la vente des *made in China* à des prix compétitifs a contribué à une certaine augmentation du niveau de vie par l'amélioration du pouvoir d'achat et donc l'accès à une plus grande quantité de biens et services. Toutefois, leur présence sur le marché ne fait pas la joie des concurrents locaux et les secteurs exploités par les entreprises chinoises ne produisent pas suffisamment d'externalités positives telles que des emplois qualifiés ou transfert de connaissances. Il convient donc de mieux s'organiser à l'interne et mieux négocier les ententes avec Chine.

Le prochain graphique (figure 3.4) illustre une réalité qui sévit en RDC et dans bien d'autres pays africains, qui est celle de la lente croissance du RNB per capita face à des revenus de matières premières qui montent en flèche. Ce graphique met ensemble ces deux indicateurs pour mieux montrer, par les pentes des courbes, que l'enrichissement de l'État n'est pas suivi d'un enrichissement de la population. Plus d'une décennie plus tard, les conclusions que les auteurs ont tiré dans les années 1990 sur la malédiction des ressources naturelles semblent demeurer d'actualité (Munslow, 1999, p. 551). Quoique les conflits armés ne soient plus de la même ampleur, ils demeurent autour des zones minières et rend difficile la gestion des exploitations. Des efforts ont été fournis sur le plan de la corruption et de la gestion des revenus de l'État, entre autres ceux en provenance de la collection des taxes, mais ils demeurent clairement insuffisants. Le code minier a été publié en 2002 ne dispose pas des moyens suffisants d'assurer le contrôle des entreprises extractives. Toutefois, la mauvaise gestion des ressources naturelles et leurs revenus peut toujours être

considérée comme la cause des conditions de vie précaires de la population, dont le développement est l'un des plus bas au monde.

Figure 3.0.4: Part des revenus des ressources naturelles dans le PIB et RNB par habitant de 2002 à 2013 en dollars courant



Source: Données Banque Mondiale  
<http://databank.banquemondiale.org/data/views/reports/tableview.aspx>

### 3.1.3 Gouvernance et institutions

Ce mémoire a mis beaucoup d'emphase sur l'écart qui existe entre les performances économiques et la situation sociale dans les pays sous examen. En effet, des institutions fortes et une bonne gouvernance permettraient une meilleure gestion et redistribution des revenus des exploitations (International centre for trade and sustainable development, 2012). Malheureusement, c'est ce qui manque à la RDC, des progrès restent à faire dans le domaine de la gouvernance politique car les indicateurs de gouvernance restent en deçà de la moyenne (Banque africaine de développement, 2012).

Au lendemain des conflits armés (1996-2000), la RDC a réalisé des progrès en matière de stabilité politique et de réconciliation, mais peuvent-ils être jugés suffisant? Après l'adoption de la constitution en 2005, des élections ont été organisées en 2006 puis en 2011, ce qui se trouve être un des miroirs de la démocratie dans un pays. Toutefois, cela n'a pas suffi au contrôle effectif du territoire, ni à la canalisation des violences temporaires mais récurrentes. Selon la Banque mondiale, le niveau de stabilité politique et absence de violence était de seulement 2.4% en 2013, et n'a jamais atteint 5% depuis des décennies. Quant à la gouvernance, l'indicateur qui réunit la qualité des services publics, la qualité de la fonction publique et le degré de son indépendance des pressions politiques, la qualité de la formulation et l'application des politiques, et de la crédibilité de l'engagement du gouvernement à ces politiques, a été estimé à 1.44% pour la même année et a toujours été très bas (Ibid), ce qui témoigne de la piètre performance en la matière.

Dans ces conditions, la gestion des revenus se fait par une poignée d'hommes et femmes qui n'ont presque aucune chance d'être tenus responsables de leurs actes et utilisation des fonds ni par les électeurs, ni par les cours et tribunaux. Ceci remonte aux irrégularités répandues dans l'appareil politique dans les processus électoraux, le fonctionnement des institutions conformément à la constitution, etc. (Banque mondiale, Indicateurs de gouvernance mondiale). La RDC dispose donc d'institutions instables qui ont du mal à protéger les régions minières des conflits armés qui servent de couverture aux trafics, violences sexuelles, etc. et occasionnent des pertes de revenus pour le gouvernement. En y ajoutant le manque de gestion des revenus récoltés, l'on comprend mieux le manque de redistribution équitable des revenus.

### **3.1.4 Conclusion**

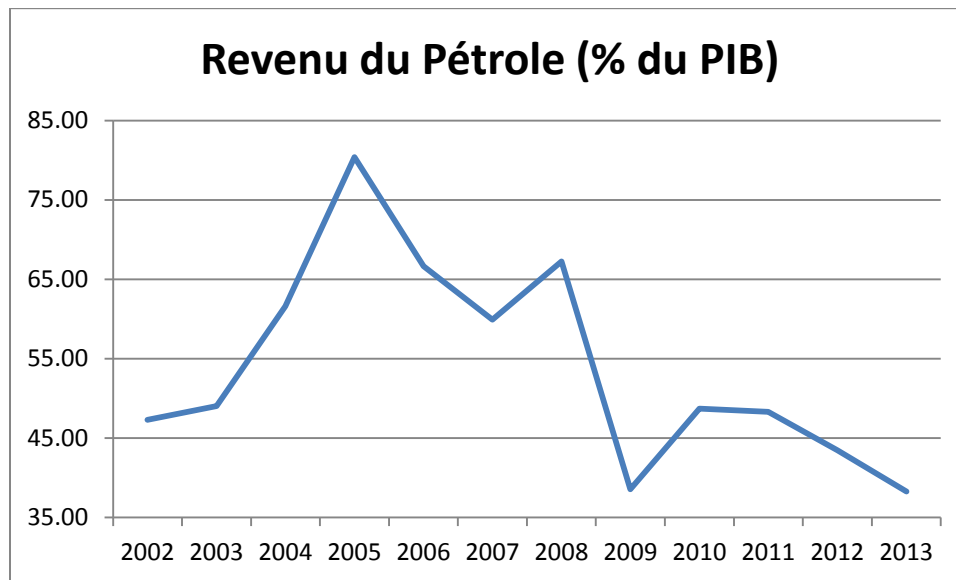
La RDC est donc l'un des pays qui vivent des ressources naturelles. Toutefois, cette relation de dépendance n'est pas l'une des plus malsaines, étant donné qu'il s'agit là de ressources écologiquement peu polluantes, quoique l'on ne puisse en dire autant du mode d'exploitation avec certitude (Banque Africaine de développement, 2013). De ce fait, les potentielles menaces externes sur l'utilisation, et donc la quantité de production de ces ressources sont faibles. La RDC se bute donc principalement à des problèmes d'ordre interne de gouvernance et de distribution équitable des bénéfices de ces ressources pour assurer une équivalence entre le développement économique et social.

## **3.2 L'Angola**

### **3.2.1 Développement économique**

Le cas de l'Angola est légèrement différent, son économie se base principalement sur le pétrole uniquement, d'où une plus forte exposition aux pressions externes telles que les fluctuations de cours comme lors de la dernière récession. En observant la figure ci-dessous, il est clair que l'impact de la baisse de prix en 2009 est clairement visible par la pente de la courbe qui représente une perte de 8.7 milliards de dollars dans le PIB par rapport à l'année précédente. Donc, cette relation de dépendance quasi-totale est clairement un facteur d'instabilité pour l'économie angolaise. Néanmoins, si les revenus des ressources étaient mieux gérés, l'économie angolaise serait beaucoup plus dynamique que ce que nous connaissons à ce jour. L'Angola représente la catégorie des pays fortement dépendants des ressources naturelles tel que la Libye, qui ont encore plus besoin de diversifier leurs économies car elles les rendent plus vulnérables à la maladie hollandaise.

Figure 3.0.5: Angola: Pourcentage des ressources naturelles dans le PIB de 2008 à 2013

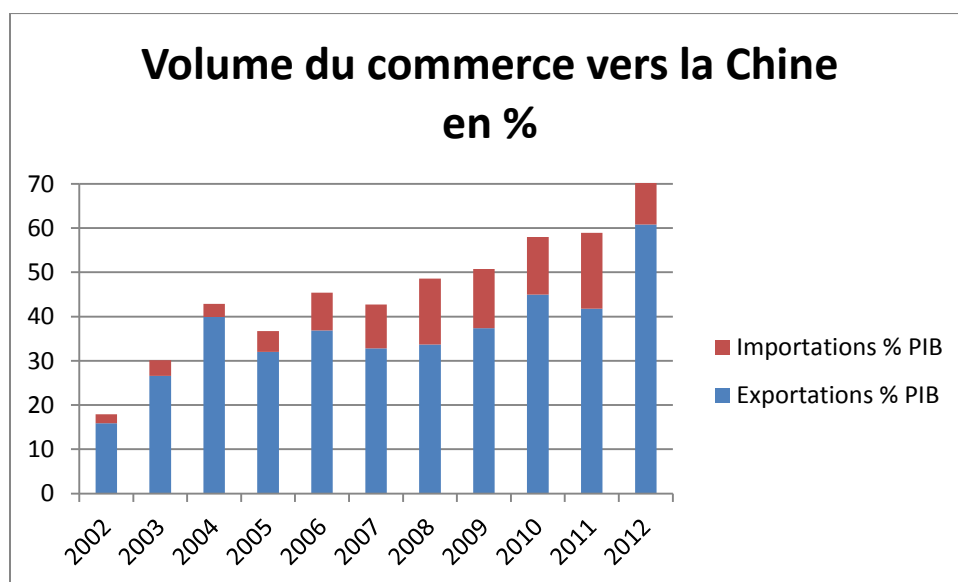


Source: United Nations Development Programme, Human development index, 2014

La Chine a également joué un rôle clé dans l'expansion de l'économie de l'Angola comme dans plusieurs autres pays du continent. Avec une part de plus de 60% des exportations angolaises en 2012, elle est le principal partenaire économique de l'Angola et a largement soutenu les taux de croissance impressionnants qu'a connus l'Angola. Elle a également contribué à la remise sur pied du pays après la guerre à travers le financement du plan de reconstruction nationale et sur terrain dans la construction des infrastructures. La création de la Chambre de commerce pour les entreprises chinoises en Angola en 2006 avait pour l'objectif de promouvoir la collaboration entre les entreprises locales et chinoises (Centre des études chinoises, 2006). Donc, pendant que les financements intérieurs à long terme étaient entravés par des taux d'intérêt pas suffisamment attrayants et un cadre réglementaire inapproprié limitant la prise en charge de la dette publique par le secteur bancaire national, l'implication de la Chine s'est faite par un financement majoritaire du programme de reconstruction.

Contrairement à la RDC, les importations en provenance de la Chine sont également en forte progression. Les produits importés sont pour la plupart les produits de consommation manufacturés tels que les vêtements et les chaussures, ainsi que des matériaux de construction et autres intrants industriels (African economic research consortium, *The Impact of China-Africa Trade Relations: The Case of Angola*, 2010). Mais le plus important reste le progrès dans les exportations qui sont passées de 938 millions en 2002 à 28.7 milliards de dollars en 2013.

Figure 3.0.6: Part de la Chine dans les exportations et importations de l'Angola



Source: Observatory of economic complexity

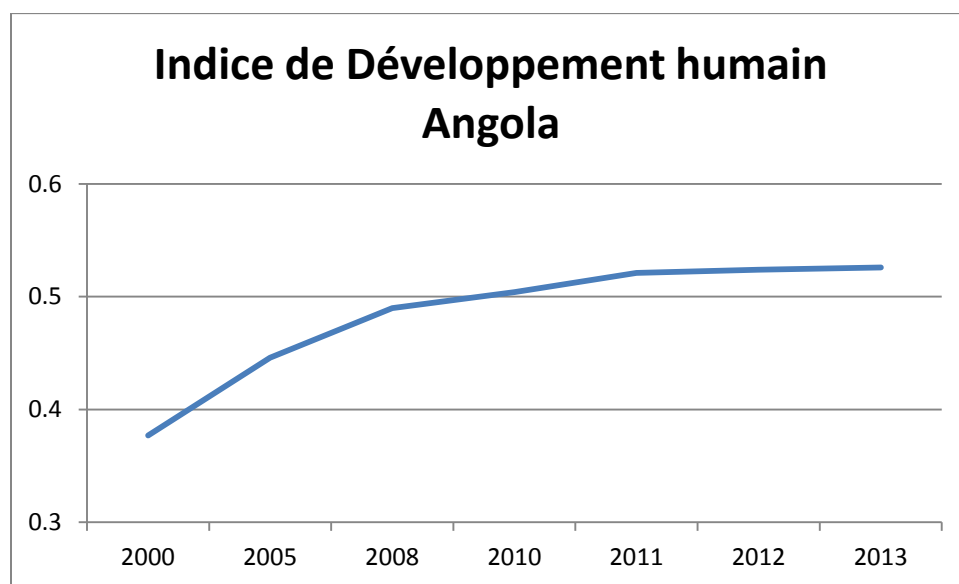
[https://atlas.media.mit.edu/en/explore/tree\\_map/hs/export/cod/show/all/2012/](https://atlas.media.mit.edu/en/explore/tree_map/hs/export/cod/show/all/2012/)

### 3.2.2 Développement social

Pour ce qui est du développement humain, l'IDH de l'Angola est légèrement plus élevé que celui de la RDC, mais toujours parmi les plus faibles au monde. Le PNUD la classe 149<sup>ème</sup> sur 187 pays. Il est vrai que depuis 2002, le gouvernement angolais a tenté de restituer ce qui a

été ravagé par les années de guerre, en améliorant les conditions de vie des nationaux pendant plusieurs années. Toutefois, l'accès aux soins de santé et à l'éducation, l'espérance de vie et les conditions de vie en général ont demeuré précaires, ce qui peut se voir par la pente moins abrupte de la courbe de l'IDH à partir de 2008 et sa constance à partir de 2011. En retournant dans le chapitre précédent, nous voyons des tendances similaires dans la croissance annuelle du PIB de l'Angola. Donc, la perte de croissance due aux pressions sur son commerce pétrolier a eu une répercussion directe sur l'évolution du développement humain, ce qui nous ramène à la trop forte dépendance de l'économie angolaise par rapport les ressources pétrolières.

Figure 3.0.7: Angola: Évolution de l'indice de développement humain de 2000 à 2013



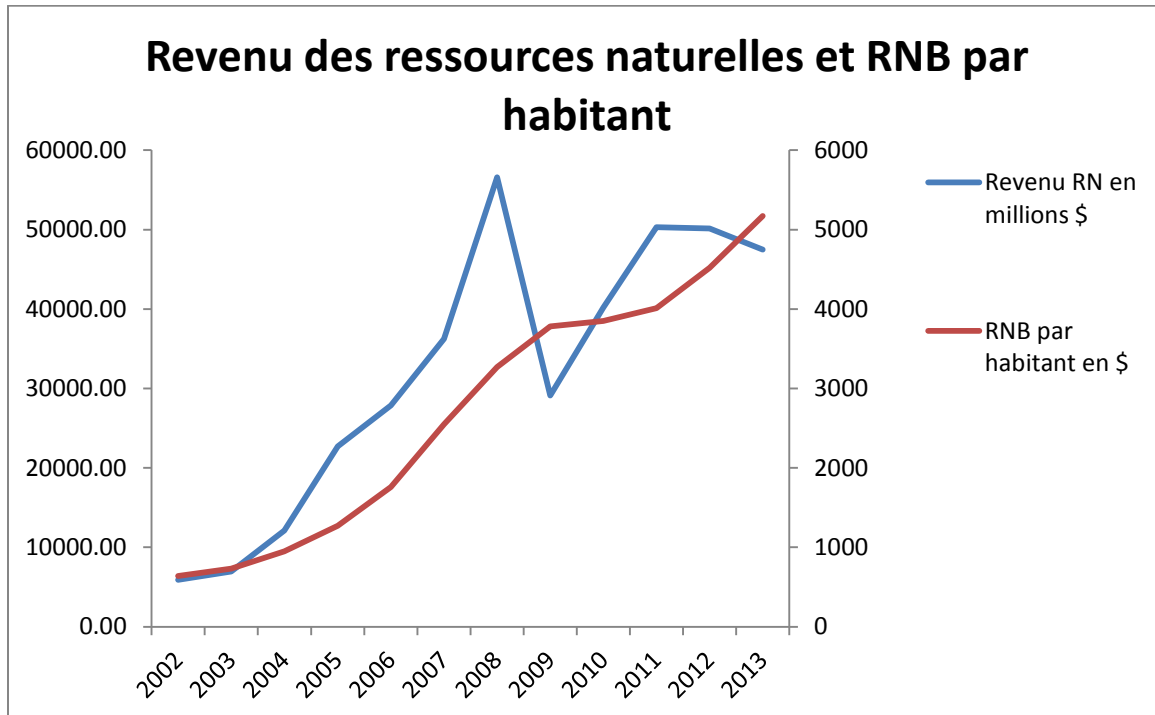
Source: United Nations Development Programme, Human development index, 2014

Enfin, malgré la baisse collective des volets économique et social, la figure 3.8 témoigne d'un début d'amélioration dans leur croisement depuis 2012. Malgré les fluctuations dans le commerce des matières premières, le RBN par habitant connaît une augmentation

constante, ce qui exprime l'amélioration en cours des revenus des citoyens angolais. Notons que le niveau de revenu ne constitue qu'un des éléments de l'IDH, qui est une notion plus complexe. Tout comme au Nigéria, l'évolution semble être concrète, mais des efforts restent à fournir dans l'attribution des ressources financières au profit des services sociaux, entre autres la santé et l'éducation pour la majorité de la population qui demeure pauvre, l'amélioration du climat des affaires pour attirer les investissements et créer des emplois, etc. Une fois de plus, l'implication de la Chine peut être relevée dans la construction des hôpitaux, logements, mais surtout l'ouverture d'un institut Confucius dans la capitale qui abrite entre autres une bibliothèque, un laboratoire de langue,...

Par ailleurs, les importations en provenance de la Chine ont l'avantage de se vendre à des prix bas, donnant ainsi aux populations majoritairement pauvres l'accès à un plus large éventail de biens de consommation, et aux industries locales naissantes la possibilité de se procurer des produits industriels intermédiaires. Même si en Angola par exemple, les importations chinoises sont concentrées sur les équipements et les matériaux d'infrastructures, liés au secteur de la construction, et donc à l'appui de sociétés chinoises qui en détiennent le monopole (African economic research consortium, 2010).

Figure 3.0.8: Part des revenus des ressources naturelles dans le PIB et RNB par habitant de 2002 à 2013 en dollars courant

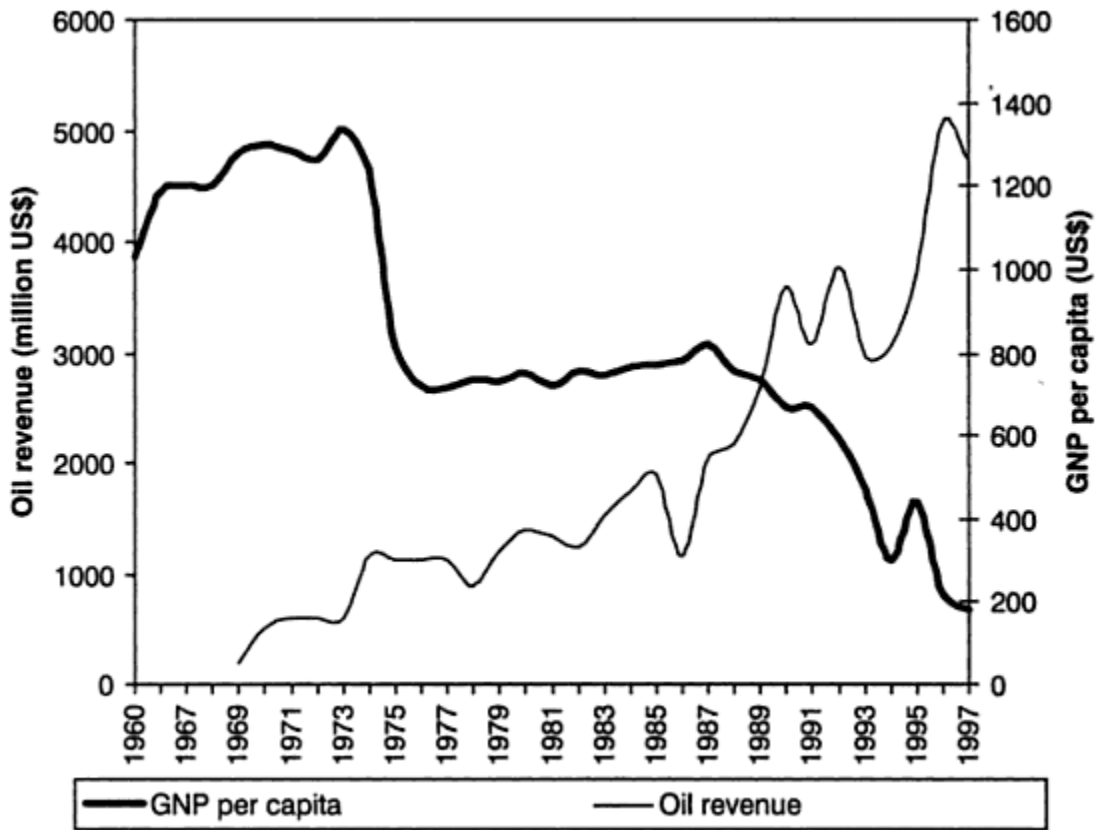


Source: Observatory of economic complexity

[https://atlas.media.mit.edu/en/explore/tree\\_map/hs/export/cod/show/all/2012/](https://atlas.media.mit.edu/en/explore/tree_map/hs/export/cod/show/all/2012/)

La figure 3.9 représente pratiquement les mêmes données que la figure précédente, mais pour un autre intervalle de temps. Remarquons le contraste des courbes de revenus per capita pendant les années de guerre et après la fin de celle-ci, ainsi que le début de la marche vers la consolidation des institutions nationales. Il est vrai que ceux-ci ne sont pas les seuls facteurs, mais ils sont parmi les plus déterminants de la différence du niveau de richesse entre ces citoyens angolais.

Figure 3.9: Revenu d'exportation de pétrole et PNB per capita 1960-1997



Source: Le Billion 1999, World bank, Africa Database. Tiré de Hodges, 2004, p.2

### 3.2.3 Gouvernance et institutions

Après le retour de la paix, des élections ont été organisées en 2008 et une nouvelle constitution promulguée en 2010, marquant ainsi un pas vers la démocratie. De manière générale, les institutions politiques et l'administration publique se consolident. Toutefois, la responsabilité politique demeure limitée car le pays sortait récemment de la guerre, et nombre d'entre les organisations de la société civile sont encore à un stade embryonnaire et n'exercent qu'une influence minime sur les questions de politique publique. Il en est de même pour les capacités administratives du pays qui requièrent un renforcement continu en vue d'assurer la prestation des services publics essentiels. Selon les données de la

Banque mondiale, la stabilité politique et l'absence de violence sur le territoire ont connu une croissance constante depuis 2002, jusqu'à atteindre 35.5% en 2013, alors que l'efficacité de la gouvernance oscille et demeure basse (10.5% pour la même année). Malgré que le risque de troubles sociaux s'est accru durant la crise économique, le redressement économique a vite atténué la tendance, ce qui consolide la position de l'Angola comme un pays politiquement stable à moyen terme (Banque mondiale, Indicateurs de gouvernance mondiale).

Toutefois, le problème demeure au niveau de la corruption, la transparence et la responsabilité du secteur public. Non seulement la performance dans ce domaine demeure faible et non changeante, avec 5.3% en 2013 (Ibid.), mais *Human Rights Watch* dénonce également la corruption et le manque de responsabilité surtout dans le secteur pétrolier. Entre 1997 et 2002, plus de 4 milliards de dollars américain ont disparu des revenus pétrolier, ce qui représentait plus de 10% du PIB (Thompson, 2012).

### **3.2.4 Conclusion**

Le développement effectif de la vie des angolais dépend donc fortement de la croissance économique, qui à son tour repose sur le pétrole, qui constitue plus de 95% de ses exportations annuelles (Banque africaine de développement, 2011, p.4). Il s'agit donc d'un cas de dépendance accrue sur une ressource dont il ne contrôle ni le cours, ni la demande, vu que le diamant ne constituait que 2% de ses exportations en 2008 (African economic research consortium, 2010). De plus, vu que le monde cherche à se tourner vers des sources d'énergie moins polluantes pour préserver la planète, les exportations angolaises

de pétroles risquent de se voir baisser au fil des ans. D'où la nécessité pressante de diversification pour cette économie, bien plus que dans le cas de la RDC.

### **3.3 Comparaison RDC et Angola**

À ce niveau, nous avons passé en revue les points caractéristiques de chaque pays et nous avons constaté que l'Angola performe mieux socio-économiquement. Mais une question demeure: quels sont les éléments qui favorisent cette meilleure performance par rapport à la RDC?

Dans un environnement peu démocratique où les institutions politique sont fragiles, la corruption, la mauvaise gouvernance et les guerres civiles sont très souvent des facteurs qui empêchent l'exploitation efficace et équitable des ressources naturelles, permettant de conjuguer croissance économique et développement humain (PNUD, 2013). Selon l'organisme *Transparency International*, l'indice de corruption de la RDC pour l'année 2014 était de 22, classé 154<sup>ème</sup> pays sur 175, et l'Angola s'est octroyé la 161<sup>ème</sup> place avec un score de 19 pour la même année (Transparency International, corruption perceptions index 2014). Les indicateurs de la Banque mondiale reflètent une réalité semblable dans son indice de contrôle de la corruption qui reste bas pour les deux pays, mais avec une légère tendance à la hausse pour la RDC.

Le point de divergence entre les deux pays repose principalement sur la gouvernance. En étudiant les indicateurs de gouvernance mondiale de la Banque mondiale, il apparait que les performances de la RDC sont beaucoup plus basses que celles de l'Angola. Dès la fin de la guerre, le taux de stabilité politique de l'Angola (9.13% en 2002) n'a cessé d'augmenter

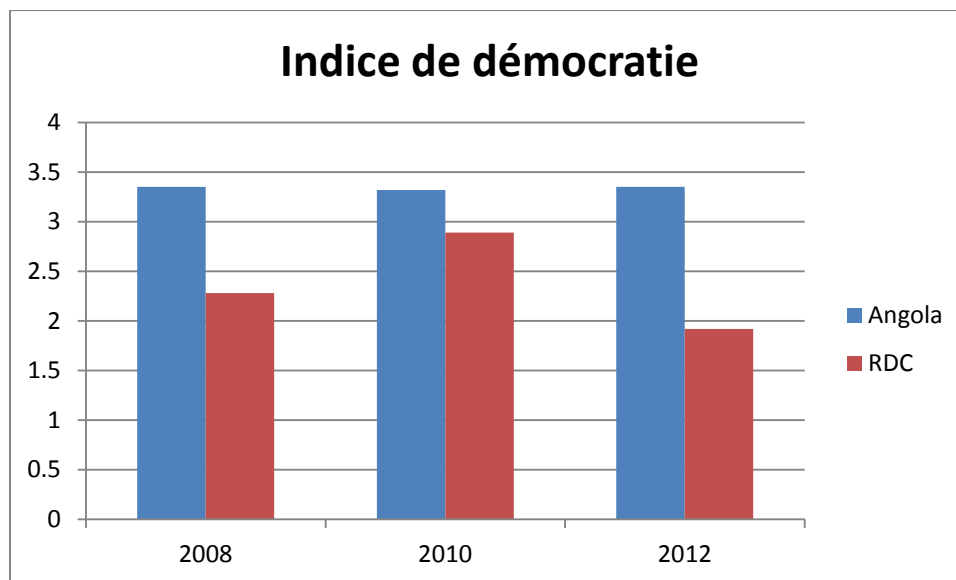
jusqu'à atteindre 35.5% en 2013, alors que la RDC n'a jamais atteint 3% dans la même période. Les multiples conflits armés notamment dans l'est de la RDC l'ont maintenu à terre et expliquent sa piètre performance par rapport à l'Angola vu que la stabilité politique et la paix sont des éléments cruciaux au décollage d'un pays vers un développement effectif. D'autres éléments de l'indicateur de gouvernance tels que l'efficacité de la gouvernance (qualité des services publics, la qualité de la fonction publique et degré de son indépendance face aux pressions politiques, qualité de la formulation et l'application des politiques, et crédibilité de l'engagement du gouvernement à ces politiques) et la réglementation du secteur privé (capacité du gouvernement à formuler et à mettre en œuvre des politiques et des réglementations saines qui permettent et promeuvent le développement du secteur privé), montrent la même tendance (Banque mondiale, Indicateurs de gouvernance mondiale). La RDC est donc moins avancée sur les éléments sur lesquels les auteurs insistent dans la création d'un levier économique interne qui assure la redistribution des richesses.

Par contre, la participation des citoyens dans la sélection de leurs représentants, la liberté d'expression, d'association et des médias sont beaucoup plus présentes en RDC qu'en Angola, l'historique des élections et les taux de participation peuvent en témoigner. Il en est de même de l'état de droit (Ibid).

La figure 3.10 montre l'évolution de l'indice de démocratie dans les deux cas sous examen. L'Angola était classé 131<sup>ème</sup> sur 167 et la RDC 154<sup>ème</sup> pour l'année 2008. Beaucoup plus en RDC qu'en Angola, les flux financiers générés par les ressources naturelles ne rencontrent pas l'environnement propice à leur utilisation maximale pour le bien-être de toutes les

couches de la population. Donc, les changements positifs de l'économie prélevés dans les situations de la RDC et de l'Angola sont principalement dus aux exploitations ressources naturelles qui génèrent d'énormes revenus, mais sont limités par la mauvaises performance dans la gouvernance, et se répercute également sur le volet social et durable des exploitations. Les gouvernements continuent de s'endetter lourdement et dépensent des sommes massives dans des projets peu prometteurs et peu socialement profitables par des manœuvres de corruption. Aussi, une petite partie de la population se réserve le droit de disposer des ressources de l'État au détriment de la majorité.

Figure 3.10: Évolution de l'indice de démocratie Angola et RDC de 2008 à 2012



Source: Statistiques mondiales

[http://www.statistiques-mondiales.com/indice\\_de\\_democratie.htm](http://www.statistiques-mondiales.com/indice_de_democratie.htm)

Comme le stipule Brautigam (2009), un pays africain bien (ou relativement bien) gouverné est capable de profiter des investissements de la Chine, contrairement aux pays instables car la pression de la démocratie peut garantir que les bénéfices s'étendent sur toute la société. Collier (2007) insiste également sur l'importance de la gouvernance et la présence

des institutions fortes pour conjurer la malédiction des ressources naturelles, alors qu'en amont, le problème de l'investissement et alimentation de l'activité économique est déjà pris en charge, et connaît l'intervention de la Chine. Ceci explique donc la meilleure situation en Angola malgré les années de guerre civile dévastatrice.

Toutefois, le piège de la relation avec la Chine est que la concurrence intense de la Chine dans le secteur manufacturier et sa demande croissante de pétrole et autres matières premières risque de garder les économies angolaise et congolaise spécialisées dans les matières premières, et donc vulnérable à la volatilité des cours comme vu en Angola, alors que cette économie a un besoin pressant de diversification pour assurer sa survie à long terme. Il convient donc d'intégrer les investissements chinois dans la chaîne de production nationale afin d'industrialiser les économies et créer une valeur ajoutée par l'instauration d'un cadre solide, associant une bonne gouvernance, un environnement économique compétitif et une main-d'œuvre qualifiée (Banque Africaine de développement, 2011).

### **3.4 Conclusion du Chapitre**

Ainsi, nous pouvons dire qu'il existe bel et bien un lien entre l'exploitation des ressources naturelles et le développement. Ce lien s'avère être beaucoup plus direct lorsque l'économie est fortement dépendante du secteur des extractions des ressources naturelles comme c'est le cas en Angola où la baisse de ses revenus pétroliers a occasionné une diminution dans les investissements du gouvernement dans les secteurs clés du développement humain, qui ont déjà longtemps été rongés par la guerre. Dans la même période, le développement social en RDC n'a pas été plus spectaculaire malgré sa dépendance aux matières premières plus faible qu'en Angola dû à son faible niveau de

gouvernance et institutions politiques. Par ailleurs, les flux financiers générés par les ressources naturelles ne peuvent être foncièrement nuisibles pour le développement. Au contraire, ils favorisent le fonctionnement de l'appareil gouvernemental et le roulement économique par les investissements et autres. C'est donc l'usage fait de ces flux et l'environnement politique dans lequel ils sont générés qui doivent être remis en question.

De plus, l'apport de la Chine dans cette relation est largement positif dans les économies congolaise et angolaise, ce qui fait de lui un élément de stabilisation de leur croissance économique. Les pays comme la RDC et l'Angola détiennent un avantage comparatif du fait qu'ils peuvent tirer parti de la demande chinoise sans avoir à faire face à la rude concurrence des exportations chinoises sur les marchés mondiaux, contrairement aux pays qui exportent des biens manufacturés tels que les produits à base de tabac pour le Bénin ou les articles manufacturés en bois pour le Cameroun (Banque Africaine de développement, 2011, p.4).

## 4. Conclusion générale

Depuis la découverte de l'Afrique, ses immenses richesses n'ont cessé d'attirer les regards. De même, ses relations avec la Chine ont fait couler beaucoup d'encre et de salive pendant la dernière décennie sur leur nature, leur raison d'être et leurs bénéfices. Les institutions internationales telles que le *General agreement on tariffs and trade* (GATT) et l'Organisation mondiale du commerce (OMC) y ont joué un rôle important en facilitant le commerce et l'investissement entre pays dans un contexte global où le besoin d'un marché mondial plus libre et plus réglementé se faisait sentir.

De nos jours, la mondialisation conditionne l'économie. Les entreprises soucieuses de leur survie, délocalisent leur production vers des régions à faible coûts, et les consommateurs qui condamnent cette délocalisation se font tout de même le plaisir de se procurer des produits *made in China* vendus localement. Les familles des pays riches, profitant de l'immigration, emploient des nounous ou des jardiniers africains, latino et autres. Et les gouvernements courent derrière la croissance économique, tout en développant une responsabilité sociale envers les moins nantis dont la survie requière l'aide au développement (Severino & Ray, 2011, p.8).

En 2011, les pays en développement ont pour la première fois contribué plus à l'économie mondiale que leurs homologues de l'OCDE (OCDE, Perspectives on global development 2010). Les effets de la course à la croissance dans le sud étaient donc visibles. Aussi, cette croissance a jusque là été l'un des principaux objectifs des pays, qui les a poussé à développer des modèles de croissance économiques extravertis, adaptés à leurs avantages

comparatifs, et qui ciblent des domaines encore exploitables dans un contexte de mondialisation et ouverture des marchés.

Au fil des ans, nombre de pays asiatiques (Japon, Corée, Taïwan, Singapour, Hong Kong, Malaisie, Thaïlande et Chine) ont développé le "*cargo export*", orientation de l'économie vers l'exportation de produits manufacturés à destination des pays industrialisés grâce à une production à faible niveau technologique et un coût de main-d'œuvre moindre, ajoutés à la protection leurs marchés intérieurs. Un autre groupe de pays emmenés par l'Inde ont eux développé le modèle des "*Softworkers*", pour la délocalisation des services et activités intensives en main-d'œuvre peu qualifiée tels que les opérateurs téléphoniques, la saisie et la gestion des données. Ils se basent sur une population anglophone, faible coût de la main-d'œuvre, grand nombre d'ingénieurs et présence de grandes entreprises nationales de service. Un autre moyen de croissance rapide qui profite des populations grandissantes du est le modèle "*walkshop*" à travers lequel le les Philippines et autres exportent leur main-d'œuvre. Les transferts financiers des migrants à leurs familles constituent un moteur de performance économique et sociale pour bien de pays. Ces trois modèles économiques se fondent sur un avantage comparatif qui repose sur le capital humain (Severino & Ray, pp 44-54).

Bon nombre de pays africain, dont la RDC et l'Angola se retrouvent dans la catégorie des "*serial renters*" qui reposent leur croissance sur la production et l'exportation les matières premières de leur sol, sous-sol et zones maritimes pour l'approvisionnement des marchés internationaux. Bien que ceci crée des pays riches peuplés de pauvre tout comme les trois premiers modèles, sa particularité consiste en ce que les ressources naturelles sur

lesquelles il se base sont épuisables (Ibid, p. 55). Donc persévérer dans ce système tel que pratiqué aujourd'hui détériorera éventuellement le niveau de vie des populations déjà faible par l'effet appauvrissement économique dû à la disparition accélérée des ressources.

Ainsi, l'investissement des revenus du capital naturel dans la création de capital physique et humain est une solution au problème que ce mémoire soulève. Dans le cas de l'Angola, l'une des économies les moins diversifiées du continent, il serait judicieux d'améliorer la croissance par les secteurs de la manufacture et des services qui demeurent peu développés, et assurer le contrôle de la corruption pour une utilisation adéquate des revenus pétroliers. Pour cela, des investissements seraient nécessaires dans l'éducation et les infrastructures sur toute l'étendue du territoire. Pour la RDC, les principaux défis sont le renforcement et la stabilité du gouvernement et des institutions publiques pour assurer la paix et le contrôle de toute l'étendue du territoire, et des conditions macroéconomiques favorables (endettement de l'État, etc.). Dans les deux cas et dans un contexte plus général, il serait nécessaire d'entreprendre des réformes politiques et économiques, éviter les dépenses et investissements peu productifs et créer un environnement d'affaires facilitant l'extension des entreprises (Rapport Mckinsey, 2010). Mais il s'agit d'un enjeu d'économie politique crucial qui nécessiterait des transformations profondes au niveau des gouvernements qui s'accrochent au système autoritaire actuel.

La construction des infrastructures d'une économie moderne requiert des larges investissements qui proviennent majoritairement des exportations, d'où l'importance du rôle de la Chine, du marché qu'elle représente et des transferts financiers qu'elle effectue.

Pour la Banque Africaine de Développement, les économies riches en ressources naturelles doivent relever cinq défis: amortir la volatilité excessive des recettes à court terme; protéger l'économie en général, et les secteurs manufacturier et agricole en particulier, contre toute contraction (mal hollandais); mettre en place de solides institutions socio-économiques pour diversifier l'économie sur la base des recettes; s'assurer contre le déclin à long terme des recettes du fait de l'épuisement des ressources; et garantir l'équité intergénérationnelle (Banque africaine de développement, 2012, p.7).

À ce jour l'exemple africain de croissance durable est le Botswana. La croissance et la transformation de son économie propulsée par ses gisements de diamant ont été accompagnées d'une bonne gouvernance du pays, sa stabilité politique et sa bonne discipline budgétaire. Sa réussite n'est pas totale, mais des efforts considérables ont été fournis dans l'adoption d'une approche à trois volets. Le premier est la poursuite de sa diversification économique pour être moins dépendant de la volatilité du secteur minier, par la création du Business and Economic Advisory Council (BEAC), organe consultatif qui a pour mission de repérer les obstacles à la diversification économique, d'élaborer un cadre stratégique et un plan d'action pour les surmonter, et d'identifier des projets permettant au Botswana d'aller de l'avant (Gouvernement du Botswana, 2009).

Le deuxième volet est le découplage des dépenses et des recettes par une politique budgétaire soutenable en évitant les investissements excessifs dans des opérations peu rentables, l'accumulation de dettes, la perte de compétitivité dans le secteur manufacturier, l'affaiblissement des institutions et l'absence de transparence. Ceci s'est rendu possible grâce au respect de son Plan de développement national, cycle de planification économique

et budgétaire, suivi des règles budgétaires formelles aussi bien qu'informelles qui garantissent que toutes les recettes du secteur minier soient réinvesties de manière productive ou épargnées plutôt que dépensées. De plus, la politique d'investissement se concentre sur le fond Paula, créé pour gérer les économies réalisées sur les excédents budgétaires accumulés. Le dernier volet est l'investissement des excédents en prévision des générations futures (Banque africaine de développement, op cit, pp 8-11). Ceci est n'est qu'un exemple qui prouve qu'il est possible de concilier exploitation des ressources naturelles et développement.

Donc, il existe une relation entre les exploitations des ressources naturelles et le développement en Afrique. Mais cette relation est conditionnée par la situation politique et la gouvernance du pays, qui assure la redistribution des revenus des ressources naturelles à toutes les couches sociales. L'influence de la Chine dans ce processus de développement est positive en général, mais son rôle d'agent de stabilisation est d'autant plus prononcé dans un contexte de bonne gouvernance. Dans cette situation, les bénéfices se répercutent sur le volet social, mais dans le cas contraire ils se limitent au volet économique. Ainsi, que ce soit pour la RDC ou pour l'Angola, les exploitations des matières premières mènent à un réel développement de ces pays aux échelles sociale, économique, politique, environnementale, que si la bonne gouvernance, la stabilité politique et le contrôle de la corruption sont assurés.

## Bibliographie

- Africa Prodress Panel. 2013. « Equity in Extractives Africa Progress Report 2013 Stewarding Africa's natural resources for all ». [http://www.africaprogresspanel.org/wp-content/uploads/2013/08/2013\\_APR\\_Equity\\_in\\_Extractives\\_25062013\\_ENG\\_LR.pdf](http://www.africaprogresspanel.org/wp-content/uploads/2013/08/2013_APR_Equity_in_Extractives_25062013_ENG_LR.pdf)
- African economic outlook. 2012. « République Démocratique du Congo ». <http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/PDF/R%C3%A9publique%20d%C3%A9mocratique%20du%20Congo%20Note%20de%20pays%20PDF.pdf>
- « Afrique-Chine : comment s'organise l'aide de la Chine en Afrique ? ». 2010. Juin. <https://www.cafedelabourse.com/archive/article/afrique-chine-comment-sorganise-laide-de-la-chine-en-afrique#>
- Agence nationale pour la promotion des investissements - ANAPI. 2014. « Situation économique et sociale de la RDC ». <http://www.investindrc.cd/fr/spip.php?article107>
- Alden, Chris. 2007. *China in Africa*. Londres; New York: Zed Books.
- Alden, Chris. Dan Large et Ricardo Soares de Oliveira. 2008. « *Chine-Afrique : facteur et résultante de la dynamique mondiale* » *Afrique contemporaine* 2008/4 (n° 228). p 119-133.
- « Analyse des NAMA potentielles – République Démocratique du Congo ». 2013. Institut international du développement durable. [https://www.iisd.org/pdf/2012/nama\\_congo\\_rdc\\_fr.pdf](https://www.iisd.org/pdf/2012/nama_congo_rdc_fr.pdf)
- « Angola ». 2014. African economic outlook. [http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/2014/PDF/CN\\_Long\\_EN/Angola\\_ENG.pdf](http://www.africaneconomicoutlook.org/fileadmin/uploads/aeo/2014/PDF/CN_Long_EN/Angola_ENG.pdf)
- Banque africaine de développement. 2011. « La Chine et l'Afrique : Un nouveau partenariat pour le développement ? ». <http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/text-francais%20china.pdf>
- Banque mondiale. 2002. « Building institutions for markets ». World development report. World Bank. <https://openknowledge.worldbank.org/bitstream/handle/10986/5984/WDR%202002%20-%20English.pdf?sequence=1>
- Beudet, Pierre et Paul Haslam. 2014. *Enjeux et défis du développement international*. Ottawa: University of Ottawa Press.
- Belkacem, Karima et Lotfi Ouled Ben Hafsia. 2011. *L'avenir du partenariat Chine-Afrique*. Paris: L'Harmattan.
- Beuret, Michel et Michel Serge. 2009. *La Chinafrique Pékin à la conquête du continent noir*. Paris: Hachette littératures.

- Bigo, Didier. 1988. *Pouvoir et obéissance en Centrafrique*. Paris: Karthala.
- Brautigam, Deborah. 2009. *The dragon's gift: the real story of China in Africa*. Oxford: Oxford University Press
- Brunnschweiler, Christa N. 2008. Cursing The Blessings? Natural Resource Abundance, Institutions, And Economic Growth, *World Development*, Vol. 36, No. 3, p. 399-419.
- Bulte, Erwin et al. 2005. Resource intensity, institutions, and development. *World Development*, 33(7), 1029-1044.
- Cameron, Maxwell A. et Eric Hershberg. 2010. *Latin America's Left Turn. Politics, policies and trajectories of change*. Boulder: Lynne Rienner Publishers.
- Centre d'études chinoises. 2006. « China's Interest and Activity in Africa's Construction and Infrastructure Sectors ». November. Stellenbosch University.  
[http://iis-db.stanford.edu/docs/785/CISAC\\_Thesis\\_Thompson.pdf](http://iis-db.stanford.edu/docs/785/CISAC_Thesis_Thompson.pdf)
- Centre d'études chinoises. 2010. « Évaluation des engagements de la Chine en Afrique dans le cadre du FOCAC et cartographie des perspectives d'avenir ». Janvier.  
<http://www.ccs.org.za/wp-content/uploads/2010/03/FRENCH-Evaluating-Chinas-FOCAC-commitments-to-Africa-2010.pdf>
- Chaponnière, Jean-Raphael. 2008. « Un demi-siècle de relations Chine-Afrique ». *Afrique contemporaine* 2008/4 (n° 228), p. 35-48.
- « Chronologie et histoire récente de l'Angola ». 2014. Ritimo. Février.  
<http://www.ritimo.org/article100.html>
- Collier, Paul. 2007. *The bottom billion: why the poorest countries are failing and what can be done about it*. New York : Oxford University Press.
- Commission économique pour l'Afrique - Nations Unies. 2013. « Tirer le plus grand profit des produits de base africains: l'industrialisation au service de la croissance, de l'emploi et de la transformation économique ». Mars.  
<http://repository.uneca.org/handle/10855/22393>
- Conte, Bernard. 2003. « Les origines de la crise de la dette. [http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs\\_pdf/Origines\\_crise\\_dette.pdf](http://conte.u-bordeaux4.fr/Enseig/Lic-ecod/docs_pdf/Origines_crise_dette.pdf)
- Delcourt, Laurent. 2008. « La chine en afrique : enjeux et perspectives ». Cetri.  
<http://www.cetri.be/La-Chine-en-Afrique-enjeux-et?lang=fr>
- Dumont, René. 1962. *L'Afrique noire est mal partie*. Paris: Le Seuil.
- Easterly, William. 2009. *Le fardeau de l'homme blanc : l'échec des politiques occidentales d'aide aux pays pauvres*. Paris : Markus Haller.

- Escobar, Arturo et Manon Boulianne. 2005. « Développer autrement, construire un autre monde ou sortir de la modernité (Entretien) ». *Anthropologie et sociétés*, vol. 29, no 3, p. 139-150.
- Frank, André Gunder. 1968. « Le développement du sous-développement », *Cahiers Vilfredo Pareto*, vol. 6, nos 16-17, p. 69-81.
- Galeano, Eduardo. 1981. *Les veines ouvertes de l'Amérique latine*. Paris: Plon.
- Global Witness. 2011. « La Chine et le Congo : Des amis dans le besoin ». Mars.  
[https://www.globalwitness.org/sites/default/files/library/friends\\_in\\_need\\_fr\\_lr\\_1.pdf](https://www.globalwitness.org/sites/default/files/library/friends_in_need_fr_lr_1.pdf)
- Gylfason, Thorvaldur. 2004. « Natural Resources and Economic Growth: From Dependence to Diversification ». CEPR Discussion Papers 4804.
- Hugon, Philippe. 2006. « Peut-on parler d'une crise ou d'un renouveau de l'économie du développement durant la dernière décennie ? », *Tiers-Monde*, vol. 47, no 187, p. 591-619.
- Human rights watch. 2005. *Democratic Republic of Congo, the curse of gold*. New York.
- Hodges, Tony. 2004. *Angola: anatomy of an oil state*. Norvège: Fridtjof Nansens Institute.
- Indice de corruption Angola. Transparency International  
<http://www.transparency.org/country#AGO>
- Indicateurs économiques et de développement. Banque mondiale et Programme des Nations-Unies pour le développement
- Initiative pour la transparence des industries extractives - ITIE. 2014. « Rapport de conciliation itie rdc exercice 2012 ». Décembre.  
<http://www.itierdc.com/formulaire/Rapport%20de%20Conciliation%20ITIE%20RDC%202012%20-%20Final%20.pdf>
- International centre for trade and sustainable development. 2012. « *Quelle gouvernance des ressources naturelles pour la transformation économique et le développement durable en Afrique ?* ». Décembre.  
<http://www.ictsd.org/bridges-news/passerelles/news/quelle-gouvernance-des-ressources-naturelles-pour-la-transformation>
- Juillet, Luc. 2008. « Ten years after: Continental free trade and environmental policy in North America ». *Politics in North America: Redefining Continental Relations*. In Y. Abu-Labban, R. Jhappan, and F. Rocher, eds., Peterborough, Broadview Press, 315-335.
- Kambila Kankwende, Jean-Pierre. 2009. *Construire le Congo, les cinq chantiers*. Paris: L'Harmattan.
- Latouche, Serge. 2006. « Pour ou contre la croissance économique », dans Guibert, Bernard et Serge Latouche (dir.). *Antiproductivisme, altermondialisme, décroissance*, Lyon : Paragon-Vs, p. 71-89.

MacDonald, Laura et Arne Ruckert. 2009. *Post-Neoliberalism in the Americas*. Basingstoke : Palgrave Macmillan.

Maitourama, Kadey. 2010. « Développement et développement international en question (s) ». <http://www.etudes-sup.fas.umontreal.ca/sha/recherche/publications/documents/LeDevEnQuestions.pdf>

Marysse, Stefaan, 2010. « Le bras de fer entre la chine, la RDC et le FMI : La révision des contrats chinois en RDC ». *L'Afrique des Grands Lacs : annuaire 2009/2010 / Reyntjens, F. [edit.]; et al.-isbn 978-2-296-09659-2-Paris, L'Harmattan(2010).*  
<http://hdl.handle.net/10067/894920151162165141>

Mbangare Mobe, Milaiti. 2006. « La richesse petroliere : une malediction pour les pays d'afrique de l'ouest ? Une étude comparative ». <http://www.giersa.ulaval.ca/la-richeesse-petroliere-une-malediction-pour-les-pays-dafrique-de-louest>

McKinsey & Company. 2010. « Lions on the move: The progress and potential of African economies ». Juin.  
[file:///C:/Users/User/Downloads/MGI\\_Lions\\_on\\_the\\_move\\_african\\_economies\\_full\\_report.pdf](file:///C:/Users/User/Downloads/MGI_Lions_on_the_move_african_economies_full_report.pdf)

Mejia, Paula X. et Vincent Castel. 2012. « Le pétrole peut-il briller comme un diamant ? Comment le Botswana a évité la malédiction des ressources ; les enseignements de son expérience pour une Libye nouvelle ». Banque Africaine de développement Bureau de l'économiste en chef. Octobre.  
<http://www.afdb.org/fileadmin/uploads/afdb/Documents/Publications/Tendances%20%C3%A9conomique%20-%20Le%20p%C3%A9trole%20peut-il%20briller%20comme%20un%20diamant%20Comment%20le%20Botswana%20a%20%C3%A9vit%C3%A9%20la%20mal%C3%A9diction%20des%20ressources%20%3B%20les%20enseignements%20de%20son%20exp%C3%A9rience%20pour%20une%20Libye%20nouvelle.pdf>

Munslow, Barry. 1999. « Lusotropicalisme: idéologies coloniales et identités nationales dans les mondes lusophones ». *Journal of American Studies / Volume 33 / Issue 01 / April 1999*, pp 89-2001999 Cambridge University Press

NGUYEN, Eric. 2009. *Les relations Chine-Afrique*. Mercuès: Studyrama perspectives.

N'Guettia Kouassi, René. 2012. *Les défis du développement de l'Afrique contemporaine*. Paris: L'Harmattan.

OCDE. 2010. « Perspectives on Global Development ». Juin.  
<http://www.oecd.org/dev/pgd/perspectivesonglobaldevelopment2010.htm>

Programme des Nations-Unies pour le développement. 2013. « Les ressources naturelles, clef de la transformation économique de l'Afrique ». Mai.  
<http://www.undp.org/content/undp/fr/home/presscenter/pressreleases/2013/05/27/n>

atural-resources-can-fuel-africa-s-economic-transformation-sustainable-development-rests-on-diversification-and-investments-in-human-capital-.html

Prunier, Gerard. 2009. *Africa's World War: Congo, the Rwandan Genocide, and the Making of a Continental Catastrophe*. Oxford: Oxford University Press.

Raine, Sarah. 2009. *China's African Challenges*. Abingdon, Oxon; New York: Routledge for the International Institute for Strategic Studies.

Ramo, Joshua Cooper. 2004. *The Beijing Consensus*. Londres: The Foreign Policy Centre.

Radio France International. 2006. « Les chantiers de Kabila ». Décembre.  
[http://www1.rfi.fr/actufr/articles/084/article\\_47988.asp](http://www1.rfi.fr/actufr/articles/084/article_47988.asp)

Rist, Gilbert. 2001. *Le développement : histoire d'une croyance occidentale*, 2e éd., Paris : Presses de Sciences Po.

Rostow, Walter. 1963. *Les étapes de la croissance*. Paris : Seuil.

Sachs, Wolfgang et Gustavo Esteva. 2003. *Des ruines du développement*. Édition du Serpent à Plumes.

Sachs, Jeffrey. 2005. *The End of Poverty: Economic Possibilities for Our Time*. New York: Penguin Group.

Sachs, Jeffrey et Andrew Warner. 1995. « Economic reform and the process of global integration ». *Brookings Papers on Economic Activity*, 1-118.

Said, Edward W. 2005. *L'orientalisme. L'Orient créé par l'Occident*, Paris: Seuil.

Severino, Jean-Michel et Olivier Ray. 2011. *Le grand basculement: la question sociale à l'échelle mondiale*. Paris: Odile Jacob.

Severino, Jean-Michel et Olivier Ray. 2010. *Le temps de l'Afrique*. Paris: Odile Jacob.

Sid Ahmed, Abdelkader. 1988. Vers une théorie de l'industrialisation à partir de l'exportation et de la transformation des ressources naturelles : de la "staple theory" à la rente pétrolière. In : *Industrialisation et développement : modèles, expériences, perspectives*. *Revue Tiers-Monde*, 1988, 29 (115), p. 715-812. ISBN 2-13-041712-4.  
[http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins\\_textes/pleins\\_textes\\_6/b\\_fdi\\_37-38/26071.pdf](http://horizon.documentation.ird.fr/exl-doc/pleins_textes/pleins_textes_6/b_fdi_37-38/26071.pdf)

Solvit, Samuel. 2009. *RDC: rêve ou illusion? Conflit et ressources naturelles en République Démocratique du Congo*. Paris: L'Harmattan.

« The Impact of China-Africa Trade Relations: The Case of Angola ». 2010. African economic research consortium. Novembre. [file:///C:/Users/User/Downloads/angolaPB3%20\(1\).pdf](file:///C:/Users/User/Downloads/angolaPB3%20(1).pdf)

Torvik, Ragnar. 2001. Learning By Doing And The Dutch Disease, *European Economic Review*, Vol. 45, No. 2, p. 285-306.

Thompson, Reagan. 2012. « *Assessing the Chinese Influence in Ghana, Angola, and Zimbabwe: The Impact of Politics, Partners, and Petro* ». Mai. Center for International Security and Cooperation (CISAC). [http://iis-db.stanford.edu/docs/785/CISAC\\_Thesis\\_Thompson.pdf](http://iis-db.stanford.edu/docs/785/CISAC_Thesis_Thompson.pdf)

Trefon, Theodore. 2013. *Congo, la mascarade de l'aide au développement*. Louvain-la-neuve: Academia-L'Harmattan.

Truman, Harry S. 1949. Discours inaugural. Janvier.  
[http://www.trumanlibrary.org/whistlestop/50yr\\_archive/inagural20jan1949.htm](http://www.trumanlibrary.org/whistlestop/50yr_archive/inagural20jan1949.htm)

Watkins, Melville H. 1963. « A Staple Theory of Economic Growth ». *The Canadian Journal of Economics and Political Science / Revue canadienne d'Economie et de Science politique* Vol. 29, No. 2 (May, 1963), pp. 141-158.

Wolf, Eric R. 2010. *Europe and the People Without History*. Berkeley : University of California Press.

Zhang, Yansheng, Zhongxin Wan et Shuguang Zhang. 1998. « *An Assessment of China's Trade System* ». Chapter 4 in *Measuring the Costs of Protection in China*. Peterson Institute for International Economics.

---

<sup>i</sup> Initiative américaine d'aide économique à l'Europe et l'Asie pour la reconstruction après la deuxième guerre mondiale. Tiré de: US Department of State, Office of the Historian.

[http://www.trumanlibrary.org/whistlestop/50yr\\_archive/inagural20jan1949.htm](http://www.trumanlibrary.org/whistlestop/50yr_archive/inagural20jan1949.htm)

<sup>ii</sup> Un think-tank américain.

<sup>iii</sup> Aussi appelé "étalon de change or", est une organisation du système international des changes qui limite la conversion en or des monnaies pour la compensation des soldes de balances de paiement. Contrairement au système du Gold Standard où toutes les monnaies étaient convertibles en or, celui-ci prend des monnaies de références (le dollar américain et la livre sterling). Les pays devaient alors échanger leurs monnaies contre la monnaie américaine ou britannique, pour ensuite les échanger en or.

[https://fr.wikipedia.org/wiki/Gold\\_Exchange\\_Standard](https://fr.wikipedia.org/wiki/Gold_Exchange_Standard)